Zeitschrift: Revue de linguistique romane

Herausgeber: Société de Linguistique Romane

Band: 77 (2013) **Heft:** 307-308

Buchbesprechung: Comptes rendus

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

COMPTES RENDUS

Problèmes généraux

L. de SAUSSURE / A. BORILLO / M. VUILLAUME (ed.), Grammaire, lexique, référence. Regards sur le sens. Mélanges offerts à Georges Kleiber pour ses quarante ans de carrière, Berne, Peter Lang, 2012, 424 pages.

On ne peut que se réjouir de l'hommage qui est rendu au grand sémanticien qu'est Georges Kleiber: l'extraordinaire abondance de sa production scientifique depuis près de quarante ans, la diversité des thèmes de recherche qu'il ne cesse d'illustrer et plus encore l'impressionnante perspicacité de ses analyses, tout justifiait une telle entreprise; elle prolonge avec succès plus d'une piste qu'il a ouverte. Dans toutes les contributions, on sent une sympathie de pensée, une complicité qui jamais n'empêche l'humour, et plus encore une admiration chaleureuse pour le savant et pour l'homme. Faut-il dire combien personnellement je partage ces sentiments? Une amitié sans ombre nous lie, G. Kleiber et moi-même, depuis l'époque déjà lointaine de sa Thèse d'Etat, si brillamment soutenue à Strasbourg. Je ne saurais dire tout ce que ses publications m'ont apporté: on ne lit pas G. Kleiber sans être séduit par le fourmillement des observations et par la profondeur, philosophique et linguistique, des interprétations qu'avec une extrême prudence il propose. Un très beau texte de ce volume, dû à B. Larsson, montre l'originalité de G. Kleiber dans le tableau actuel de la recherche linguistique : oui, G. Kleiber excelle à présenter la pensée d'autrui; il le fait avec une fidélité et une justesse hors de tout soupçon; au début tout peut même donner à penser, à le suivre, que la théorie en cause est incontestablement celle qu'il fallait - jusqu'au moment où des inquiétudes insoupconnées pointent soudainement; patiemment motivées, de plus en plus troublantes, elles font naître le doute; et parfois elles mènent jusqu'à l'effondrement. Mieux que personne, G. Kleiber connaît l'art de la confrontation: à partir d'un détail, le voilà qui soulève une difficulté inaperçue; au détour d'une démonstration, le voilà qui remet en cause ce que pourtant il a présenté avec conviction; et le chemin prend alors une tout autre direction. Au fond, théoricien dans l'âme, G. Kleiber se méfie de la théorie : creusez le sillon, et tôt ou tard une motte vous fera trébucher...

Ce volume d'hommage illustre avant toute chose l'étendue du champ couvert par la recherche de G. Kleiber. Beaucoup de contributions évoquent des aspects du français, à l'image des travaux si nombreux de G. Kleiber en linguistique française:

- la loc. peu de chose (C. Benninger, M. Biermann-Fischer et A. Theissen)
- défiler, se rapprocher, s'étendre, s'étirer et autres verbes avec un sujet de l'inanimé
 (A. Borillo: type une chaîne de montagnes s'étire sur toute la largeur de l'horizon)
- déplacer et déplacement comme hyperonymes (F. Gerhard-Krait, M. Lambert et H. Vassiliadou)
- tenir (G. Gross: description très intéressante et de grande importance pour l'analyse automatique des restrictions temporelles et aspectuelles selon les emplois; le seul défaut peut-être est qu'on ne voit plus, sous la diversité, quelle cohésion reste au verbe tenir)
- *s'élargir* (M. Vuillaume : très bonne analyse du parcours fictif que suppose le type *la route s'élargit*, riche de possibilités interprétatives)
- car, parce que, puisque (M. Forsgren: suggestif tableau de fréquences; les fréquences dépendent fortement des genres discursifs)
- est-ce que (M. Riegel: montre de façon convaincante que la forme est-ce que n'a pas le même statut dans l'interrogation totale et dans l'interrogation partielle)
- pouvoir « sporadique » (L. de Saussure : expose et conforte les vues novatrices de G.
 Kleiber sur ce verbe modal)
- le mot sire en ancien français (O. Halmoy: ne pas oublier en effet, que G. Kleiber a étudié magistralement le mot ire dans l'histoire du français; le DMF pouvait compléter utilement le tableau).

Les catégories grammaticales ne sont pas absentes du débat, bien au contraire; ainsi,

- le conditionnel (J. Bres : bonne vue d'ensemble)
- le présent et l'imparfait (C. Vet : place centrale de ces temps dans l'entier du système)
- le subjonctif (L. Kupferman: intéressante présentation moyennant les notions d'« ancrage extensionnel » et d'« ancrage intensionnel »; réserve terminologique mineure: à mon sens, mieux vaut distinguer l'« intension » et le « parcours de mondes possibles »).

Ailleurs, la réflexion porte sur les notions métalinguistiques qui ont le plus retenu l'attention de G. Kleiber:

- le nom propre (P. Swiggers: succinct mais très lucide rappel de la position de philosophes logiciens, G. Frege, S. Mill, S. Kripke / K. Jonasson, «le cas de Guermantes»: illustration de tous les enrichissements dont ce nom propre est le lieu dans la Recherche et dans Contre Sainte-Beuve)
- le proverbe (I. Tamba: examen critique du concept de « dénomination » utilisé par
 G. Kleiber dans la définition du proverbe)
- l'anaphore (intéressante réflexion de H. Nølke sur l'anaphore focalisatrice).

Une place de choix revient à juste titre à la référence, où l'apport de G. Kleiber est de si grande importance (dans la présentation liminaire des éditeurs; et aussi dans la synthèse finale de B. Larsson, qui fait apparaître avec force les avancées de G. Kleiber dans ce domaine); plus marginales peut-être, par rapport aux centres d'intérêt de G. Kleiber, mais non moins intéressantes, les contributions de N. Flaux (sur les noms

d'idéalités libres et les noms d'idéalités liées, à partir de Husserl) et de B. de Cornulier (sur la notion «fallacieuse» de mesure du vers); la syntaxe enfin est elle aussi fort bien représentée, par les contributions de J. Delofeu (qui fait un retour réussi, à partir du relatif *que* au sens de «tel que» du français populaire, sur le français classique et sur le latin) et de D. Gaatone (qui expose clairement certaines contraintes d'enchâssement).

La bibliographie récente de G. Kleiber n'a rien perdu de son extraordinaire vitalité: que l'on se reporte à la section intitulée, non sans humour, «Georges Kleiber au XXI° siècle»; la liste des contributions depuis 2001 est impressionnante; et les pages 24 et 25 recensent une bonne vingtaine d'articles à paraître! Je forme bien chaleureusement le vœu que G. Kleiber puisse poursuivre au mieux son inlassable activité. L'idéal serait qu'il nous offre, après tant d'efforts, un vaste ouvrage de synthèse (Sémantique générale et sémantique française?): ses conceptions y formeraient un édifice imposant. Voilà qui fait rêver! Il est vrai qu'une fois embarqué, il lui faudrait opter, et son extrême probité y fera peut-être obstacle. Mais il est certain que ce serait un couronnement.

Robert MARTIN

Franz LEBSANFT / Monika WINGENDER (ed.). Europäische Charta der Regional- oder Minderheitensprachen. Ein Handbuch zur Sprachpolitik des Europarates, Berlin, De Gruyter, 2012, 445 pagine.

A prima vista, la tematica del libro non pare essere né particolarmente innovativa né oltremodo interessante. Un'analisi più approfondita invece la rivela molto più ricca ed attuale che il titolo dell'opera – disposto su ben cinque linee della copertina – lasci credere.

Per iniziare con il grezzo: il libro tratta della «Carta europea delle lingue regionali o minoritarie». Questo strumento del diritto internazionale emanato nel 1992 dal Consiglio d'Europa e ratificato man mano dalla maggior parte degli stati europei (la Francia e l'Italia hanno firmato, ma non ratificato il trattato), si occupa della tutela delle lingue meno diffuse. La seconda convenzione fondamentale in materia di protezione delle minoranze emanata dal Consiglio d'Europa, la «Convenzione-quadro per la protezione delle minoranze nazionali» (in vigore a partire dal 1998), è dedicata invece alla protezione dei parlanti di queste lingue, quindi alle minoranze stesse. Ma i due aspetti si condizionano a vicenda e perciò queste «due sorelle» del diritto europeo in materia di minoranze in sostanza sono due vasi comunicanti. Riguardo a entrambe queste due convenzioni di spicco del Consiglio d'Europa esiste già un'ampia bibliografia specifica, ma soltanto pochi commenti completi e dettagliati in lingua tedesca che scandagliano a fondo l'intero trattato. La Convenzione-quadro è attualmente oggetto di studio da parte di un gruppo di esperti coordinato da uno dei massimi luminari del diritto delle minoranze europeo, il professore Rainer Hoffmann della Goethe-Universität di Francoforte. La pubblicazione di questo commento in nascendi è prevista ancora nel corso del 2014. Per la Carta delle lingue disponiamo dal 2011 - almeno per l'area germanofona - del commentario esaustivo di Sigrid Boysen, Jutta Engbers et al. (Zurigo/Baden-Baden: Dike, Facultas, Nomos). Perché allora un ulteriore libro? Ennesima proliferazione?

Pensiamo proprio di no. Questo libro non è un commentario giuridico che ricopia la Carta articolo per articolo, cercando di accaparrarsi la benevolenza in particolare dei giuristi mediante un'analisi più o meno asciutta delle norme ivi contenute. Qui, molto opportunamente, il focus è posto sull'analisi linguistica della situazione delle rispettive lingue ed il funzionamento della Carta da un punto di vista dell'analisi del discorso (discorso inteso nel senso di 'dibattito tra Stati, Comitato di esperti e Consiglio d'Europa' che ha portato alla redazione della versione del trattato approvata). Il libro analizza la situazione linguistica in Armenia, Danimarca, Germania, Finlandia, Gran Bretagna, Croazia, Liechtenstein, Lussemburgo, Montenegro, Paesi Bassi, Norvegia, Austria, Polonia, Romania, Svezia, Svizzera, Serbia, Slovacchia, Slovenia, Spagna, Repubblica Ceca, Ucraina, Ungheria e Cipro; rispettivamente un capitolo per paese, e sempre sullo sfondo delle disposizioni della Carta europea delle lingue regionali o minoritarie.

Il libro è strutturato in maniera convincente. Ogni capitolo ha quattro sezioni: Una 'prefazione', nella quale il lettore viene sufficientemente orientato sul contesto politico e storico di ogni paese. La seconda sezione è sempre dedicata alla situazione attuale dal punto di vista degli impegni che la Carta impone a ogni stato firmatario riguardo alle proprie lingue minoritarie. Qui il lettore apprende a che punto il processo di attuazione della Carta è in ogni paese, e, in particolare, quali sono in dettaglio le lingue tutelate dalle parti II e III della Convenzione-quadro. La sezione 3 contiene una valutazione concisa della situazione generale in ogni paese. Infine, la sezione 4 fornisce al lettore la bibliografia necessaria, includendo non soltanto le fonti e la letteratura secondaria, ma anche il catalogo delle misure di cui all'articolo 2(2) della Carta, che lo stato in questione ha scelto di attuare. La data di riferimento è il 1° aprile 2012, il libro rispecchia dunque una situazione attuale (nella misura nella quale al giorno d'oggi si possa ancora parlare di «attualità» della parola scritta anche aldilà di uno schermo di computer acceso).

Riassumendo: il libro è altamente raccomandabile. È completo nella sua impostazione e convincente nella sua strutturazione interna, che inoltre permette – accanto allo studio in profondità delle complessivamente 445 pagine – anche una lettura più rapida, ciò nonostante informativa, mediante la mera consultazione delle «valutazioni» sommarie di due pagine ciascuna per ognuno dei 24 paesi analizzati. Che non ogni articolo sia caratterizzato dalla stessa combinazione ideale tra descrizione ed analisi, risiede nella natura delle cose quando una pubblicazione riunisce non meno di 24 autori diversi. Ma questo non toglie nulla alla qualità del libro.

Gabriel N. TOGGENBURG

Rhétoroman

Paul VIDESOTT (con la collaborazione di Chiara MARCOCCI; con l'integrazione di materiali raccolti da Guntram A. PLANGG, Maria ILIESCU, Heidi SILLER-RUNGGALDIER), *Rätoromanische Bibliographie / Bibliografia retoromanza 1729-2010*, Bozen-Bolzano, Bozen-Bolzano University Press (*Scripta Ladina Brixinensia*, II), 2011, 520 p.

La bibliografia retoromanza di Paul Videsott è la continuazione organica del repertorio bibliografico dedicato al retoromanzo da Maria Iliescu e Heidi Siller-Runggaldier nel 1985 (*Rätoromanische Bibliographie*, Innsbruck, Institut für Romanistik) e della sua continuazione pubblicata nel 1998 da Heidi Siller-Runggaldier e dallo stesso Videsott (*Rätoromanische Bibliographie 1985-1997*, Innsbruck, Institut für Romanistik), ambedue nella prestigiosa collana *Romanica Ænipontana* [n. 13 e 17]. In realtà, come si può vedere dal titolo, questa nuova bibliografia non è semplicemente un ulteriore supplemento della prima, ma riunisce in un unico volume le due bibliografie precedenti con la produzione successiva fino al 2010. E già solo per questo dovremmo essere grati all'autore, che ha così facilitato il compito degli studiosi, che non saranno costretti a sfogliare tre volumi separati, ma troveranno tutto in uno solo. Ma non è questa l'unica novità del volume.

Come è noto, anche se non sempre fuori dell'ambito degli specialisti in senso stretto, la nozione di retoromanzo è stata fortemente dibattuta nel corso degli ultimi cento anni. Il dibattito ha riguardato in particolare la questione se i vari gruppi dialettali riuniti sotto l'etichetta di retoromanzo (o, in Italia, di ladino) costituiscano veramente le disiecta membra di un gruppo linguistico indipendente, e non costituiscano piuttosto tre (o più) gruppi accomunati soltanto da alcuni tratti linguistici arcaizzanti rispetto ai vicini dialetti italiani settentrionali, gruppi portatori certo di tratti originali (sempre rispetto alle varietà italiane settentrionali), ma indipendenti gli uni dagli altri. Così, se, per prendere solo due esempi estremi tra le sintesi enciclopediche della linguistica romanza, nella Grammatik der romanischen Sprachen di Meyer-Lübke, sulla scia dei lavori di Ascoli e soprattutto di Gartner, il retoromanzo ha un posto a parte tra le lingue trattate, nel recente Lexikon der romanistischen Linguistik, più prudentemente, la trattazione è suddivisa in tre sezioni diverse dedicate al friulano (parr. 210-17), al ladino dolomitico (parr. 218-25) e al romancio grigionese (parr. 226-33), senza testata unica, anche se poi il problema del retoromanzo come gruppo linguistico indipendente viene discusso in un articolo a parte (par. 504). Se poi l'editore Routledge ha pensato di dedicare un volume a The Rhaeto-Romance Languages (London, 1992), gli autori John Haiman e Paola Benincà dichiarano subito all'inizio che non credono che l'oggetto del loro libro sia un gruppo linguistico indipendente (e unitario) all'interno del mondo romanzo - questo non impedisce tuttavia a quest'opera di offrire un'ottima sintesi di conoscenze e di analisi originali sulle varietà trattate e sui loro rapporti reciproci e con le (altre) varietà italiane settentrionali.

Allo stesso modo la bibliografia raccolta da Paul Videsott fa un ottimo servizio sia a chi crede all'unità del retoromanzo, sia a chi non ci crede, che può utilizzarla per i dati che riguardano, separatamente, il friulano, il ladino dolomitico, ecc. Ma veniamo qui

alla prima, e più importante, novità di questo volume. Il suo predecessore del 1985 (con il supplemento del 1998) raccoglieva i dati in base ai raggruppamenti dialettali: dopo un capitolo dedicato al retoromanzo in generale, seguivano tre capitoli dedicati ai tre grandi gruppi (occidentale, centrale e orientale), e ogni capitolo (eccetto quello sul friulano) aveva una struttura analoga a quella del volume, con due ulteriori livelli di suddivisione: per es. il grigionese era diviso in soprasilvano, grigionese centrale ed engadinese, e il grigionese centrale era suddiviso a sua volta in sottoselvano, surmirano e dialetto di Bravuogn. Alla suddivisione per dialetti seguiva poi la suddivisione tematica in 18 gruppi equipollenti (bibliografie, generalità, manuali, fonetica, morfologia, sintassi, ecc.). La bibliografia di Videsott inverte quest'ordine: si parte da una suddivione tematica in 22 capitoli, a loro volta suddivisi per sottotemi (così il cap 7, dedicato alla morfosintassi, dopo una parte generale contiene paragrafi dedicati alla morfosintassi nominale, alla morfosintassi verbale, alla morfosintassi pronominale, ecc.). A questo segue una suddivisione per gruppi dialettali, indicati con numero romano dopo il numero arabo della suddivisione tematica: I. Retoromanzo nel suo complesso, II. Romancio grigionese, III. Ladino anaunico, IV. Ladino dolomitico, V. Ladino bellunese, VI. Friulano; questi gruppi non presentano ulteriori suddivisioni, ma le singole entrate bibliografiche contengono l'indicazione delle sottovarietà studiata (si sarà notato che il raggruppamento delle varietà è diverso rispetto ai volumi precedenti, fatto su cui ritorneremo sotto).

Per fare un esempio, la monografia di Mena Grisch, *Die Mundart von Surmeir* (Zürich, Droz, 1939) nella bibliografia di Iliescu e Siller-Runggaldier si trova nel par. 2.3.2.3, dove 2 = *Romancio grigionese*, 3 = *Grigionese centrale*, 2 = *Surmirano*, 3 = *Manuali, grammatiche scientifiche, monografie*, mentre in quella di Videsott si trova nel paragrafo 5.1.-II, dove 5 = *Grammaticografia*, 1 = *Grammatiche storiche, storia linguistica interna ed esterna*, II = *Romancio grigionese*, con l'ulteriore indicazione in calce [Srm] (= *Surmirano*). All'interno dei singoli paragrafi, infine, le opere si susseguono in ordine cronologico, rispetto all'ordine alfabetico dei volumi precedenti, un'innovazione che permette di seguire meglio la storia della ricerca su un dato dominio. Seguendo le norme più moderne, nelle indicazioni bibliografiche il nome dell'autore viene dato in forma non-abbreviata e si indica anche la casa editrice.

Siccome la stragrande maggioranza dei lavori sul retoromanzo sono in italiano e in tedesco, l'autore ha scelto di redigere ogni testo di accompagnamento (titoli, indici, introduzioni, commenti) sia in tedesco che in italiano, un'utile novità che viene incontro ai due maggiori bacini di utenza del volume.

La scelta di utilizzare quello tematico come criterio primario di raggruppamento è giustificata dall'autore con il fatto che la maggioranza dei lavori sono a base tematica, piuttosto che geografica, e che con questo si evita di dover ripetere in paragrafi diversi un lavoro che si occupa di una questione specifica in più varietà. La giustificazione non è molto cogente, perché, in una suddivisione gerarchizzata delle varietà, un lavoro che tratta due varietà diverse può senz'altro essere collocato nel paragrafo dedicato al gruppo di livello superiore che le comprende entrambe, come fa sempre anche Videsott: per intenderci, un lavoro dedicato a soprasilvano, engadinese e gardenese può essere collocato nel paragrafo dedicato al retoromanzo in generale, senza doverlo ripetere nei vari sottoparagrafi. Certamente la suddivisione tematica consente un più facile confronto tra le diverse varietà su singoli temi: è utile per es. avere tutti insieme i lavori che si riferiscono alla costruzione verbo+avverbio (par. 7.7). Ma, com'è ovvio, non troveremo in un posto solo tutti i vari lavori che si riferiscono a una data varietà. E naturalmente

per una bibliografia che usa come criterio primario la suddivisione dialettale, varranno i problemi inversi. Solo una bibliografia informatizzata con possibilità di interrogazione multipla, a cui del resto l'autore sta lavorando, permetterà di risolvere questi problemi. Per ora si possono usare gli indici analitici, più dettagliati qui che nei precedenti volumi.

La classificazione tematica presenta però un'ulteriore difficoltà, a cui accenna anche l'autore nell'introduzione: non è sempre facile decidere dove mettere uno studio, perché spesso le categorie non sono sufficientemente definite, perché uno studio può prestarsi a classificazioni multiple, ecc. Inoltre, la difficoltà aumenta se aumenta il numero delle categorie. Ora, se nella bibliografia del 1985 queste erano 20, in quella di Videsott sono (se ho contato bene) 62. È anche vero che è aumentato di molto il numero degli studi censiti (da meno di 1500 a praticamente 5000), e con questo senz'altro anche il numero degli argomenti trattati. Ma la difficoltà resta, e con questa la possibilità di classificazioni approssimative o fuorvianti o anche sbagliate. Ci possiamo così chiedere per es. come mai la monografia di Luigi Heilmann su La parlata di Moena (Bologna, Zanichelli, 1955) sia classificata tra le grammatiche storiche, e non nel cap. Fonetica, fonologia, intonazione, nonostante tratti di fonetica (storica) e di fonologia (sincronica), o in quello sui dialetti locali, nonostante tratti del dialetto di un solo paese, mentre la tesi di laurea di Lois Craffonara sui dialetti di San Vigilio, San Martino e La Villa (Università di Padova, 1971/72) sia finita nel capitolo sui dialetti locali, nonostante abbia un contenuto simile a quello del libro di Heilmann e riguardi le principali varietà del gaderano nel suo complesso. Si noti che nella classificazione per dialetti il problema non si presenta: una volta data una classificazione gerarchica delle varietà (giusta o sbagliata che sia), ogni studio trova il suo posto automaticamente (v. sopra). Non vogliamo dire con questo che la bibliografia di Videsott sia fatta male, tutt'altro; ma l'autore ha scelto la via più difficile, più piena di trappole, e non è sempre riuscito a sfuggirvi.

Anche da un altro punto di vista, forse, la suddivisione precedente sarebbe stata preferibile: presentare i vari gruppi dialettali separatamente sarebbe stata una scelta più neutra rispetto alla *vexata quaestio* sullo statuto del retoromanzo.

Veniamo ora alla nuova suddivisione dei gruppi dialettali utilizzata dall'autore. Mentre nei volumi precedenti si aveva un gruppo ladino centrale comprendente quattro sottogruppi: ladino anaunico, ladino dolomitico, ladino-veneto (agordino) e ladino cadorino (cadorino e comelicese), nella bibliografia di Videsott questo gruppo viene scisso in tre gruppi indipendenti: ladino anaunico, ladino dolomitico, ladino bellunese. Quest'ultimo gruppo fonde il ladino-veneto e il ladino cadorino della suddivisione precedente, con l'eccezione dell'ampezzano, che viene unito al ladino dolomitico, mentre nella suddivisione precedente faceva gruppo con il cadorino. La scissione viene giustificata con il fatto che il ladino centrale non ha mai costituito un oggetto di ricerca unitario. Per quanto riguarda il ladino anaunico siamo perfettamente d'accordo: i dialetti della Val di Non e della Val di Sole, geograficamente discontinui rispetto alle varietà più orientali, rappresentano senz'altro un gruppo indipendente. Per quanto riguarda la scissione tra ladino dolomitico e ladino bellunese, dire che non abbiano costituito un oggetto di ricerca unitario, è perlomeno impreciso: basti pensare solo alle ricerche che Giovan Battista Pellegrini, Alberto Zamboni e altri hanno dedicato allo studio dei dialetti altoagordini e alla fascia di confine con il livinallese, o ai dialetti cadorini e all'ampezzano. Qui sarebbe stato meglio lasciare le cose come stavano. Videsott, invece, mette da una parte le varietà che storicamente sono appartenute al Tirolo (ladino dolomitico e ampezzano) e i cui parlanti posseggono una coscienza linguistica autonoma, e dall'altra quelle

che storicamente sono appartenute a Venezia e posseggono uno statuto sociolinguistico subordinato (agordino e ladino cadorino). Ma è un po' strano vedere utilizzati criteri di questo tipo in una bibliografia linguistica: dialetti molto simili come quello di Cortina d'Ampezzo e quello di San Vito di Cadore vengono messi in due gruppi diversi non per ragioni linguistiche, ma per ragioni sostanzialmente storico-politiche. È un po' come se i dialetti della Svizzera Italiana venissero classificati in un gruppo indipendente tra i dialetti lombardi solo per il fatto di essere parlati in Svizzera, disconoscendo così le affinità del poschiavino con il valtellinese o dei dialetti sottocenerini con quelli comaschi.

Dal redattore di una bibliografia non ci si può aspettare che legga dalla prima all'ultima pagina le opere che cita, per cui non dobbiamo meravigliarci di eventuali sviste, dovute a un troppo cursorio esame del materiale:

- così l'articolo di Paola Benincà «L'interferenza sintattica: di un aspetto della sintassi ladina considerato di origine tedesca» (Quaderni Patavini di Linguistica 5 [1985/86], 3-17) è finito nel paragrafo dedicato alla costruzione verbo + avverbio (7.7), mentre tratta dell'ordine delle parole (cosiddetto sistema V2) e andava messo nel par. 7.6 (l'articolo è comparso anche nel II vol. degli Atti del 14. Convegno di studi dialettali italiani (Ivrea 1984), Pisa, Pacini, 1988, 229-39, ed è stato ristampato nella raccolta di saggi dell'autrice La variazione sintattica. Studi di dialettologia romanza, Bologna, Il Mulino, 1994, 89-103; la ristampa in volume non è citata nel lemma in questione [1057], mentre per l'articolo del lemma 926 è indicata solo la ristampa in questo volume, ma non l'edizione originale in Rivista Italiana di Dialettologia, 8 [1984], 178-194);
- il paragrafo su sintassi temporale e modale (7.5) contiene alcuni lavori dedicati al riflessivo e al passivo (990, 992, 999, 1007), quindi alla diatesi e/o alla forma dei pronomi riflessivi, che andrebbero piuttosto nel paragrafo sulla morfosintassi verbale (7.2) o, nel caso del riflessivo, in quello sulla morfosintassi pronominale (7.3);
- l'articolo di Paola Benincà al lemma 881 è messo sotto il retoromanzo in generale, ma tratta solo del livinallese; è dedicato agli stessi fenomeni che tratta l'articolo di Andrea Calabrese al lemma 914, messo correttamente nel paragrafo sul ladino dolomitico;
- dell'articolo di Laura Vanelli al lemma 932 si poteva dire che è ristampato nel libro della stessa autrice al lemma 789; qui, di questo stesso articolo si dice che è dedicato a ladino dolomitico e friulano – in realtà tratta anche del romancio grigionese. Del libro di Cecilia Poletto al lemma 790, per contro, si poteva precisare che tratta solo di ladino dolomitico e friulano.

Non ci si dovrà neanche meravigliare se qualcosa è sfuggito al curatore: molte volte sotto titoli generici si nascondono contributi su lingue specifiche, che così sfuggono all'occhio attento del raccoglitore. Per facilità di recupero, cito un mio breve contributo dedicato al gardenese nel mio articolo «Enclitic Subject Pronouns in the Romance languages», nel volume *The Syntax of Italian Dialects* curato da Christina Tortora (New York, Oxford University Press, 2003, 207-28; ma a Videsott non sono sfuggiti gli altri due contributi retoromanzi del volume, che avevano un titolo senz'altro più esplicito [914, 915]). Manca anche l'articolo di Sabrina Rasom «Il plurale femminile nel ladino dolomitico tra morfologia e sintassi» (*Quaderni di Lavoro dell'ASIS* 5 [2006], 20-35), versione ampliata dell'articolo al lemma 867.

Paul Videsott ha messo a disposizione dei ricercatori un materiale enorme. Le poche imprecisioni, che potranno essere facilmente corrette, non ne diminuiscono in nessun modo il valore e non metteranno in difficoltà l'utente. Ci auguriamo che l'opera possa essere continuata e pubblicata anche in formato elettronico, in modo da rendere ancora più facile la ricerca.

Giampaolo SALVI

Italoromania

Franco PIERNO, *Postille spiritual et moral (Venise, 1571). Étude historique, analyse linguistique, glossaire et édition du premier commentaire biblique imprimé en langue vulgaire italienne*, Société de Linguistique Romane, Strasbourg, 2008, xiv + 388 pagine.

La lingua religiosa italiana, da sempre terreno fertile di indagini per lessicografi, lessicologi e letterati, trova ampia trattazione nella bella monografia di Franco Pierno che qui si presenta. Sviluppato dal lavoro di tesi di dottorato dell'autore, il saggio, scritto in lingua francese, tratta del primo commentario biblico impresso in lingua volgare; l'A., cum grano salis, lega a filo doppio aspetti storico-culturali della Venezia del XVI secolo con aspetti più propriamente filologico-linguistici delle glosse bibliche.

Le postille, «commentaires moraux et exégétiques imprimés dans les marges» [37], apparse in una nuova edizione della Bibbia tradotta in volgare da Niccolò Malerbi (Byblia in vulgar ultimamente impressa ornata intorno de moral postille et figure et in tutti i capituli, i lor summarij, et declarationi utlissime a coloro che desiderano haver cognitione delle sacre littere, Venezia, 1517, Lazaro Soardi e Bernardino Benali), rappresentano, secondo Pierno, un chiaro esempio di comunicazione in lingua volgare toscana ma con elementi che rimandano ad una koinè italiana settentrionale. L'A., attraverso una capillare descrizione di fenomeni lessicali, fonetici, morfologici e sintattici, intende anche tracciare una panoramica della lingua religiosa prima del Concilio di Trento (1545-1563).

L'impianto del volume è suddiviso in due parti. Nella prima parte (costituita dai primi 5 capitoli), l'A. si propone di contestualizzare le *Postille* (*PSM*) all'interno del panorama storico italiano oltre che ovviamente della lingua religiosa. La seconda parte (capitoli 6 e 7) è interamente dedicata all'edizione critica delle *PSM*: criteri di edizione e testo [215-374].

Già dalle pagine iniziali del primo capitolo Pierno sottolinea come sia opportuno, al fine di una buona conoscenza delle *PSM*, tracciare in una prospettiva diacronica «les lignes directrices d'une approche linguistique de la langue religieuse italienne» [5] prima del 1545. In quest'ottica è preferibile parlare di *Lingua* invece che *linguaggio* «car celuici se borne au code verbal [...] en excluant les autres systèmes de communication» [7].

Segue una lunga parte dedicata alla descrizione e allo studio delle caratteristiche linguistiche dei primi documenti religiosi (*Les textes des Origines*), delle predicazioni, delle varie traduzioni delle Bibbie, fino agli altri scritti dell'Ordine dei Mendicanti, del periodo del Concilio di Trento e della poesia religiosa. Oltre a inserire, all'interno di ogni singolo paragrafo, una quantità non indifferente di citazioni dai testi presi in esame e di confronti bibliografici, Pierno scandaglia, seppur per sommi capi, la storia di movimenti religiosi e i generi letterari utili alla descrizione del contesto storico-linguistico: è il caso dei predicatori mescidati [22], del movimento dell'Osservanza [25] o della Sacra Rappresentazione [30].

Il primo capitolo si chiude con un quadro d'insieme sulla lingua religiosa prima del Concilio di Trento, soffermandosi brevemente anche su fattori sociolinguistici [33], un aspetto che a nostro avviso meriterebbe di essere maggiormente sviluppato da questo filone di studi.

Il capitolo successivo [secondo, 37-69] interessa l'ossatura delle *PSM*. Come nel precedente, anche in questo troviamo paragrafi che descrivono il contesto storico e religioso entro il quale si sviluppano le *Postille*: dal Grande Scisma d'Occidente alla «devotio moderna», alla Riforma cattolica, fino a restringere il campo sulla situazione specifica di Venezia attraverso i testi religiosi a cavallo tra il XV e XVI secolo.

Il §2.3.1. dedicato al genere letterario della *Glossa* può utilmente servire come introduzione al cuore del lavoro, rappresentato a nostro avviso dal Glossario (cap. 4) e ovviamente dall'edizione critica delle *PSM* della Bibbia Malerbi (cap. 6-7). Il paragrafo è una rassegna sulla forma letteraria medievale delle *Glossa* (*Glosa ordinaria*; *Glosa Interlinearis*); un metodo d'indagine e analisi testuale che com'è noto trova la sua massima teorizzazione tra i giuristi 'glossatori' bolognesi del XII e XIII secolo.

Il capitolo seguita con la descrizione della struttura testuale delle *PSM*:

«le texte est organisé autour de l'interprétation allégorique et symbolique du mot, ou bien de l'événement biblique; le sens spirituel de la lettre hérité de la réflexion exégétique médiévale paraît ici bien acquis et sert toujours de base, voire de 'moteur', pour une interprétation allégorique aboutissant souvent au sens moral et, parfois, même à des conclusions anagogiques» [53]

il testo della «postilla» è organizzato attorno un 'gab' (gruppo allegorico di base)

«[il] ne consiste pas en des règles stylistiques ou rhétoriques scrupeleusement respectées mais il correspond plûtot a une structure, dans laquelle les enjeux de l'agencement de la Glose médièvale ont été bien assimilé» [54]

e ciascuna postilla si mostra come un'eredità del modello medievale della *Glosa ordina- ria* ma attinge tuttavia anche da autori come Domenico Cavalca e Giordano da Pisa. Lo scopo è ovviamente quello di favorire la comprensione del testo stesso al destinatario di riferimento delle *PSM*:

«les prêtres chargés de la prédication et de l'activité pastorale dans un contexte diocésain» [67]

Il capitolo terzo [71-113] è dedicato all'analisi linguistica delle *PSM*. Pierno definisce a grandi linee la lingua delle *Postille*, attraverso aspetti fonetico-morfologici, sintattici e

lessicali. Dall'indagine si ricava un italiano di tipo settentrionale: una koinè interregionale, come dice lo stesso A., a base toscana (registriamo casi di sintagmi con occlusiva sorda intervocalica come: il so fratel o l'uso impersonale del clitico gli, ad esempio: perchè gli è anchora nella passione), ma aperta a dialettalismi e latinismi. È presente nelle PSM l'uso della preposizione articolata dil (forma della koinè) che, come suggerisce Vitale (1953, 87), è già raro nelle scriptae settentrionali del XV secolo, qualche caso di -a- al posto di -e-: piatoso/a; piatosamente [81] o, sotto un profilo propriamente morfologico, casi di oscillazione della terza persona plurale tra la terminazione settentrionale -ano e la terminazione -anno: abruserano, adorerano, farano ma saranno, batteranno, fugiranno [96].

Che lo studio delle *PSM* sia interessante per capire non solo lo sviluppo della lingua religiosa, ma anche di quella volgare del XVI secolo nell'Italia settentrionale, è evidente se si osservano i tanti lemmi presenti nell'esaustivo Glossario (cap. 4). Pierno analizza i principali sostantivi, verbi, aggettivi del lessico delle *PSM* e, con l'ausilio dei classici repertori etimologici italiani, ne definisce l'etimo latino, la trafila d'ingresso e la prima attestazione nei volgari italiani. Accanto ai tanti lemmi registrati dall'A., come absolvere [121], adulterio [123], baratro (abisso spirituale, inferno) [127], castità [129], genuflezione [160], mistica [180], tribulatione [203], appartenenti alla sfera semantica religiosa, registriamo anche voci d'uso comune come il toscanismo popone 'melone' [188] e il venetismo goltate 'schiaffi' [160].

Molte parole d'àmbito religioso sono di tradizione letteraria volgare toscana. Citiamo solo il caso del lemma *mollicie* 'lussurie, eccessi' [181], che oltre alle *PSM*, è già attestato nel XIV secolo in autori toscani, sempre alla forma plurale e spesso con -z-intervocalica, come si evince dai seguenti esempi, tratti dal *corpus* dell'OVI:

«'l sonno e molte altre mollizie tutte sono opere carnali e di lascivia» (1305-06, Giordano da Pisa)

«E nella sua puerizia cominciò a dare, a chi avesse a ciò riguardato, manifesti segni qual dovea la sua matura età divenire; però che, lasciata ogni pueril mollizie, nella propria patria con istudio continuo tutto si diede alle liberali arti» (1362, Boccaccio)

«Costui alcuno tempo tenne vita feminile e lasciva, vivendo in mollizie» (1363, Matteo Villani)

«Così ancora neuna acqua d' avaritia o diletti mondani e carnali, quantunque sia grande la piena, può cacciare a terra questa anima; imperò ch' è stabilita e fermata in quella pietra, nella quale non fu mai neuna molitie di diletti o consolationi corporali, ma tutta fermezza in pene e in dolori» (1377, Santa Caterina).

Segnaliamo, inoltre, che anche dal punto di vista dell'indagine lessicografica, questo lavoro riveste un ruolo importante come dimostra il fatto di esser divenuto fonte imprescindibile per la redazione di molti articoli del LEI (*Lessico Etimologico Italiano*) per cui segnaliamo solo i lemmi:

candelerio m. "arnese adatto a sostenere una sola candela" (1517, PostilleBibbiaPierno) in CANDELARIUS (LEI X, 801)

capillatura f. "l'insieme dei capelli di una persona" (ib.) in CAPILLATURA (LEI X, 1641) captivar v.tr. "catturare, fare prigioniero" (ib.) in CAPTIVARE (LEI XI, 963)

charitativi, agg.sost.pl. "persona dedita al bene del prossimo" (ib.) in CARITAS (LEI XII,149).

Chiudiamo accennando brevemente all'ultima parte, occupata interamente dall'edizione critica delle *PSM* [215-374] contenute nella traduzione della Bibbia Malerbi. Pierno ha scelto di rispettare la grafia del testo originale, anche se ha optato per un uso moderno degli accenti, delle maiuscole e della punteggiatura. Ciascuna postilla inoltre è preceduta dalla citazione completa del passaggio biblico alla quale fa riferimento.

In definitiva, questa monografia riesce a realizzare *in toto* i suoi primari obiettivi: dare autorevolezza al volgare nell'esegesi biblica e aprire un nuova prospettiva di riflessione negli studi di storia della lingua italiana.

Angelo VARIANO

Cesáreo CALVO RIGUAL, *Estudi contrastiu del lèxic de la traducció italiana del* Tirant lo Blanc (1538), Barcelona, Institut d'Estudis Catalans (Biblioteca filològica, 72), 2012, 359 pages + 1 CD-Rom.

La thèse de C. Calvo Rigual, soutenue à l'Université de Valence en 1993, vient d'être publiée, grâce à l'appui de l'Institut d'Estudis Catalans et à la persévérance de son auteur. Le défi était de taille: en partant de la traduction italienne (*Tirante il Bianco*), publiée en 1538 mais exécutée entre 1514 et 1519, de l'imposant chef-d'œuvre catalan, *Tirant lo Blanc* (1490), dégager les grandes lignes d'une analyse contrastive des états des deux langues (catalan et italien) aux alentours de 1500. En dépit de l'ampleur de la tâche et de la hauteur des visées, le résultat est solide.

La traduction est d'abord située dans son contexte socio-culturel, avec clarté [17-27]: en est responsable Lelio Manfredi, lettré mantouan évoluant dans la sphère des Gonzague qui fut davantage apprécié comme traducteur – on lui doit également des traductions à succès de la *Cárcel de amor* (1514) et de *Grisel y Mirabella* (1521) – qu'en tant qu'écrivain, et l'initiative de l'entreprise revient à Isabelle d'Este (1474-1539), puis à son fils, Frédéric Gonzague (1500-1540), passionnés par l'œuvre mais dérangés par les difficultés de lecture que l'original posait¹. On établit ensuite que la traduction italienne dépend de l'*editio princeps* de Valence (1490), puis l'histoire des éditions anciennes et scientifiques de l'œuvre est faite [29-47], avant de s'attaquer de près à l'analyse du travail

Cependant, l'information bibliographique n'est pas constamment à jour, ni suffisamment élargie, comme l'attestent les références presque exclusives aux travaux, méritoires en leur temps mais à présent surannés, de B. Croce et A. Farinelli au sujet des rapports entre l'Italie et la Péninsule Ibérique à la Renaissance, ou l'allusion trop rapide au cénacle d'artistes et lettrés réunis autour d'Isabelle d'Este: cf., au moins, la synthèse de Faccioli, Emilio, «L'età isabelliana», in: Id. (ed.), *Mantova: le lettere*, Mantoue, 1959-1963, vol. 2, 205-417. Sur le mécénat littéraire d'Isabelle et ses pratiques dans le contexte italien et européen cf. Villa, Alessandra, «Le partage des 'droits' sur l'œuvre littéraire à la Renaissance. Le cas d'Isabella d'Este», *Italique* 8, 2005, 45-71.

de Lelio Manfredi [47-135]. Le profil qui en ressort est celui d'une traduction fidèle mais non pas servile, de très bonne qualité, globalement, et courageuse, notamment lorsque le traducteur fait face à des passages difficiles ou obscurs. Bref, Lelio Manfredi a su pallier les faiblesses de sa maîtrise du catalan, vraisemblablement acquise par voie livresque, par l'expérience et le métier.

C. Calvo Rigual arrive à ces conclusions par le biais d'un examen serré des écarts de la traduction par rapport au Tirant. Déviations, altérations, fautes, omissions, ajouts etc. font l'objet d'une critique à la fois minutieuse et empathique, au sein de laquelle le lecteur se retrouve aisément, grâce au souci de présenter toujours, en regard, le passage du texte catalan et celui du Tirante. Par moments, on regrette que C. Calvo Rigual ne soit pas allé plus loin dans l'élaboration des données: par ex., sont classés sous l'étiquette de «errors d'impremta» [86-92] – Lelio Manfredi disparut avant que sa traduction ne fut imprimée – nombre de cas pouvant également relever d'autres raisons et procédés. Le spécialiste en est conscient [86], mais il renonce à un classement plus réfléchi et au supplément d'enquête que cette centaine de cas aurait nécessité. Ainsi, il n'est nullement sûr que comparò (Tirant: comprà) soit une vilaine faute d'impression (comparare "comparer", au lieu de comperare "acheter") [87], puisque les oscillations entre e et a, dans cette position, sont légion dans les formes du verbe comperare, tout au long de l'histoire de l'italien et dans ses différentes actualisations spatio-culturelles (cf. TLIO, s.v. comprare)². De même, alleggieremo (Tirant: triarem) [92] présente une voyelle initiale tout à fait courante tant au Moyen Âge qu'au XVIe s., aussi bien en Toscane qu'au Nord (cf. TLIO, s.v. elèggere). Encore, lorsque «quattro balenieri e due saette» traduit «quatre balaners e dues sageties», rien ne certifie que le glissement (saette, au lieu de saettie) soit étranger à Lelio Manfredi [91], au vu de la rareté (et du caractère technique) de saettià "petit bateau rapide" en italien et de la parenté étymologique stricte (saetta "flèche" < SAGITTA / saettìa < lat. méd. SAGITTEA OU SAGITTIVA; cf. TLIO, s.v. saetta et saettia). D'autres «errors d'impremta» présumés ou réels mériteraient une discussion approfondie. Et d'ailleurs, le morcellement que la présentation par mots établit, nuit à la perception des suites de déviations, dont la concentration est parfois saisissante: par ex., la bourde temiamo (Tirant: tenim) et le glissement d'avem conquistat à haviamo conquassato, beaucoup moins banal (cf. TLIO, s.v. conquassare "secouer; endommager, ravager"), figurent au sein de la même phrase, et les formes verbales y sont coordonnées, ce que la disposition des données empêche d'apprécier [87, 91]. Mais ces remarques ne doivent pas occulter les mérites de l'étude, sa contribution de fond et les belles pages consacrées à la technique, par moments ingénieuse, du traducteur (recours aux groupes de synonymes et aux définitions, omissions intentionnelles et ajouts [106-122]).

Suit l'étude contrastive du lexique de l'œuvre et de sa traduction [137-210], axée sur deux volets: les composantes historiques et culturelles de chaque *corpus* lexical – de leur confrontation ressort, sans grande surprise, la tendance accusée au latinisme (et au gallicisme) chez Lelio Manfredi, et une présence notable d'arabismes dans le *Tirant* – et les mécanismes de formation des mots. Ce dernier terrain est battu avec sagacité et dévouement. Une foule d'observations particulières s'en dégagent, dont on ne retiendra

L'exploitation systématique de cet outil désormais incontournable, bien qu'encore incomplet, ainsi que des bases de données et autres matériaux qui s'y rattachent (cf. OVI), aurait rendu service à C. Calvo Rigual, qui s'est en revanche contenté du GDLI et du DELI, pour le versant italien.

ici que les tendances majeures: le recours aux affixes et aux augmentatifs et diminutifs est beaucoup plus fréquent dans le *Tirante* que dans le texte de départ; les suffixes et préfixes employés dans la traduction sont davantage d'origine savante¹. Si certains aspects seulement du lexique des deux textes ont fait l'objet d'un examen exhaustif, tous les mots (autour de 5400) ont été analysés et comparés. Le fruit de ce travail colossal est consigné dans le CD-Rom, de conception élémentaire mais pratique, où l'on trouve un vocabulaire contrastif complet du *Tirant* et de sa traduction, que l'on peut consulter dans les deux directions, et l'indispensable complément concernant les noms propres: lecteurs et linguistes en feront leur miel, tant pour des vérifications ponctuelles que pour des études quantitatives ou ciblées. Une suite précieuse d'annexes [221-354] est censée guider, accompagner et parfaire l'exploitation du CD-Rom.

Gabriele GIANNINI

Roumain

Marius SALA / Andrei AVRAM (ed.), *Dicţionarul etimologic al limbii române (DELR)*, vol. 1: A – B (ed. Doru Mihăescu), Bucureşti, Editura Academiei Române, 2011, XLIII + 473 pages.

Avec le FEW (pour les variétés galloromanes) et le LEI (pour l'italoroman), la romanistique a présenté – et continue à présenter – des travaux exemplaires dans le domaine de la lexicographique historique et étymologique, travaux qui peuvent servir de modèle aussi à la linguistique non-romaniste. Il faut toutefois reconnaître que pour les autres langues romanes nous ne bénéficions pas de la même situation favorable. Pour le roumain, surtout, le regret de ne pas disposer d'une œuvre comparable à ces deux chefs-d'œuvre fait partie du répertoire standard des vues d'ensemble sur la lexicographie historique des langues romanes qui ont paru dans ces dernières décennies². Vers

Les progrès que de tels sondages amènent paraissent évidents, lorsqu'on songe à l'état des travaux et des connaissances dans ce domaine, d'après les synthèses d'Albrecht, Jörn, «Kontrastive Untersuchungen II. Italienisch und andere Sprachen», LRL 7, 778-806 et de Quintana i Font, Artur, «Kontrastive Untersuchungen IV. Katalanisch und andere Sprachen», LRL 7, 845-852.

Pour les différentes tentatives infructueuses de changer cette situation, et pour la lexicographie historique et étymologique du roumain en général, cf. Winkelmann, Otto, 1989. «Rumänisch: Lexikographie», in: LRL 3, 492-507; Popovici, Victoria, 2003. «Etymologische und wortgeschichtliche Erforschung und Beschreibung der romanischen Sprachen: Rumänisch», in: RSG 1, 330-339; Dahmen, Wolfgang, 2011. «Historische Wörterbücher des Rumänischen», Lexicographica 22, 151-169; Ernst, Gerhard (sous presse). «L'étymologie en romanistique. Histoire d'une discipline», in: Glessgen, Martin-D. / Schweickard, Wolfgang (ed.), Étymologie romane. Objets, méthodes et perspectives, Strasbourg, ÉLiPhi/SLiR; Ernst, Gerhard, 2013. «Romanian», in: Heid, Ulrich / Gouws, Rufus H. / Schweickard, Wolfgang / Wiegand,

ROUMAIN 555

la fin du siècle dernier, quand le grand dictionnaire de l'Académie (DA / DLR, terminé en 2010) s'acheminait vers son accomplissement, on envisagea à nouveau le projet d'un grand dictionnaire étymologique du roumain³. En 2006, on annonça la parution imminente du premier volume de cette entreprise⁴ et depuis 2011 nous disposons du premier volume du DELR⁵.

Après une succincte préface de Marius Sala, Doru Mihăescu, le responsable de ce premier volume, discute les principes lexicographiques et étymologiques qui sont à la base du présent ouvrage [vii-xiv]. Il en résulte que les auteurs visent l'intégralité de la macrostructure (même pour les variantes régionales et les dialectes sud-danubiens) en accueillant la totalité des matériaux lexicaux contenus dans le grand thésaurus que constitue le Dictionnaire de l'Académie (DA / DLR) tout comme dans le DEX, paru également dans le cadre de l'Académie, supplément indispensable surtout pour les néologismes entrés en roumain après la parution des volumes respectifs du DA (vol.1, A-B: 1913) et du DLR. Pour l'étymologie-origine on se sert des dictionnaires existants [vii] et, dans le cas d'une étymologie controversée, des «soluțiile propuse de marii noștri lingviști și de specialiștii recunoscuți în studierea diverselor limbi și culturi înconjurătoare »7.

Les principes de la lemmatisation et le système des familles de mots réunis dans des «cuiburi lexicale» (nids lexicaux) me semblent raisonnables, même s'il n'est pas toujours facile de suivre l'usage qui en est fait. Un index des mots, long d'env. 150 pages [325-473] et très complet, permet de retrouver plus facilement les 'membres de la famille' qui habitent les nids lexicaux.

La lemmatisation part des lexèmes roumains (modernes), ce qui a pour conséquence la séparation des doublets étymologiques (mot hérité / mot savant; mot hérité / emprunt) ou des couples de mots de même origine (familiale) ayant connu une évolution sémantique trop divergente pour être accueillis dans le même article. Dans ces cas, on trouve des renvois entre les articles (p. ex. an: cf. mulţumi [< (la) mulţi ani]) [XII].

Herbert Ernst (ed.), *Dictionaries. An International Encyclopedia of Lexicography.* Supplementary volume: Recent developments with special focus on computational lexicography, Berlin/Boston (HSK 5.4), 687-701.

Sala, Marius, 1997. «Il dizionario etimologico della lingua rumena (DELR)», in: Holtus, Günter / Kramer, Johannes / Schweickard, Wolfgang (ed.), *Italica et Romanica. Festschrift für Max Pfister zum 65. Geburtstag*, Tübingen, Niemeyer, vol. 1, 435-440.

Marius Sala dans un discours prononcé à l'Académie Roumaine (6 janvier 2006); v. aussi la préface du volume I/3 du DLR, 2006, ix. Pour un non initié, ce n'est pas très clair si le volume annoncé en 2006 fait partie du projet dont parle Sala en 1997. Il semble finalement que non, étant donné la déclaration de Sala dans la préface au présent volume: «Ultima propunere, cea formulată în 1997, n-a putut fi realizată din diverse motive obiective » (v).

Je remercie Ștefan Colceriu qui a mis à ma disposition un exemplaire de cet ouvrage, alors introuvable sur le marché et dans les bibliothèques.

⁵ Pour CDDR, on ne trouve pas de résolution dans la liste des sigles.

Il est un peu surprenant de ne trouver que deux noms non-roumains (Meyer-Lübke et Lajos Tamás) parmi les 21 spécialistes énumérés (VIII).

L'étymologie dite 'multiple' joue un rôle pour les emprunts faisant intervenir plusieurs langues donneuses possibles⁸ tout comme pour les cas où emprunt ou formation interne sont également possibles. Ce problème concerne surtout les formations 'néolatines' et les compositions ou dérivations lexicales qui présentent des morphèmes et des structures disponibles en roumain moderne comme dans d'autres langues euopéennes. Dans ces cas, il est peu probable qu'on arrive à trouver une réponse définitive à la question: d'où vient le mot⁹? Je conseille d'avoir recours, dans ces cas, au terme 'eurolatin', propagé par C. Schmitt¹⁰.

Les pages [xv-xxxiv]¹¹ (*Norme lexicografice*) présentent les détails de la réalisation pratique des réflexions théoriques précédentes. Je commente seulement quelques points permettant de caractériser l'ouvrage:

- C'est l'étymologie origine qui en constitue l'intérêt principal; rares sont les éléments d'une étymologie histoire du mot¹². Et même les informations concernant l'acte de naissance se trouvent réduites à l'extrême: on trouve (pour les lemmes et pour les 'membres de la famille') l'année de la première attestation sans indication de la source, ce qui rend impossible une appréciation critique ou nécessite au moins de longues recherches dans les dictionnaires qui constituent le point de départ du DELR. Sinon, il faut se fier au travail des auteurs (ou plutôt de la commission de révision) qui ont vérifié et le cas échéant corrigé les sources et les citations des dictionnaires précédents¹³. Ce travail de contrôle concerne entre autres les datations [xxi] et les attestations douteuses [xx].
- Le sens d'un lemme est indiqué d'une façon sommaire (définition en roumain et traduction française), réduite au «sensul de bază»; d'autres sens ne sont donnés que dans la mesure où ils contribuent à la recherche de l'étymologie origine [xx].
 Les 'membres de la famille' restent, dans la plupart des cas, sans indication du sens.
 L'usager doit alors se fier à sa connaissance des régularités de la morphologie lexi-

Dans un cas extrême, comme *acord*, on trouve comme sources possibles de l'emprunt: le polonais, le russe, l'italien, le français et l'allemand.

Un seul exemple: a-t-on vraiment besoin d'un précédent allemand ou anglais pour bibliofob, bibliofobie (1966), à partir du moment où les éléments biblio- et -fob, -fobie étaient déjà établis en roumain?

Schmitt, Christian, 2012. «Zur Klassifikation neulateinischen Wortguts: Vitamine als sprachtypologisches Problem der Romania und der Slavia», in: Podtergera, I. (ed.), Schnittpunkt Slavistik. Ost und West im wissenschaftlichen Dialog. Festgabe für Helmut Keipert zum 70. Geburtstag, Bonn, V&R unipress, 77-91. – Les éléments savants d'origine grecque sont inclus dans la définition de 'eurolatin'.

Malheureusement, dans l'exemplaire mis à ma disposition, il y a une confusion complète dans la succession des pages de ce chapitre, due à un accident dans la reliure, ce qui complique la lecture.

Cette situation se reflète aussi dans la relation quantitative entre la totalité des articles (323 pages) et un riche index des mots (148 pages).

[«]În măsura posibilului, au fost verificate sursele citate » [xxi]; «În măsura posibilului, informația etimologică [a dicționarelor care stau la bază] a fost reprodusă ca atare, cu excepția dicționarelor lui Cihac și Scriban, ale căror etimologii au fost interpretate de către comisia de revizie » [xxiii]. «Soluțiile etimologice noi sau completările de revizie a DELR au fost marcate prin °» [xxiv].

ROUMAIN 557

cale en roumain ¹⁴ ou d'éventuelles parallèles dans le cas des européismes. Et même l'indication du domaine d'usage n'aide pas toujours à trouver le sens d'un mot: *borfete* («(iht.; Meh., Olt.) 1885») est-il le même type de poisson que *boarfă* ou une sous-espèce de celui-ci?

- Dans le paragraphe 8. Prima Atestare [xxsq.] on ne trouve pas de règle pour l'attribution de la date à l'un des sens du mot, lorsqu'il y en a plusieurs. La datation de '1794' pour acorda vaut-elle pour les sens «a da, a conferi» ou pour «(muz., gram.) a armoniza»?
- On trouve une grande richesse de variantes formelles / phoniques, les unes avec¹⁵ les autres sans¹⁶ indications concernant leur diffusion régionale.
- Pour l'encadrement panroman des mots hérités on s'est contenté de reproduire les parallèles trouvés dans le REW (occasionnellement dans le LEI) [xxv].

Pour résumer: nous n'avons pas encore, pour le roumain, le grand dictionnaire étymologique qui pourrait nous fournir la biographie des mots, comme le font, d'une façon admirable, le FEW et le LEI; il s'agit plutôt d'un manuel étymologique de dimensions moyennes, qui réunit les informations données dans les travaux existants, tout en mettant l'accent sur les aspects formels aux dépens des aspects sémantiques. Pour reprendre les termes du responsable du premier volume: «Forma actuală este rezultatul unui compromis decent între ceea ce este de dorit și ceea ce s-a putut face» [xiv].

Gerhard ERNST

[«]glosarea sensurilor a fost limitată la omonime și la cuvintele a căror structură derivativă nu este evidentă în limba română» [xxix]. Mais il ne faut pas trop se fier à la structură derivativă. Pour ne donner qu'un seul exemple: le sens de arendaş 1772 (← arendă) ("Persoană care ia în arendă") ne résulte pas d'une façon univoque de notre connaissance des fonctions du suffixe -aş. Cf. Popescu-Marin, Magdalena (coord.), 2007. Formarea cuvintelor în limba română din secolele al XVI-lea − al XVIII-lea, Bucureşti, 75: «Valorile derivatelor cu -aş: [...] nume de agent». Mais comme il y a deux agents dans l'action de arendă ("bail"), arendaş pourrait également désigner "Persoană care dă în arendă". Cf. fr. bailleur "celui qui donne à bail".

Ex. breaslă "asociație de meșteșugări - corporation" 1645, var, (Munt.) braslă, breslă.

Ex. *brebenoc* "saschiu – pervenche, violette de serpent" 1793, avec onze variantes phoniques / graphiques.

Ibéroromania

Heiner BÖHMER, Grammatikalisierungsprozess zwischen Latein und Iberoromanisch, Tübingen, Narr Verlag, 2010, 548 pages et un CD-Rom.

L'ouvrage de Heiner Böhmer est le fruit d'une révision de sa thèse d'Habilitation de 1998. Le but de l'auteur est double; premièrement d'étudier le processus de grammaticalisation de l'ibéroroman et deuxièmement d'évaluer l'apport des chartes latines pour l'étude et la compréhension de ce processus.

Le livre est organisé en sept chapitres, une annexe et des références. Le premier chapitre [1-10] brosse un aperçu rapide des recherches dans le domaine et présente le plan de l'ouvrage, le second [11-15] en esquisse quelques principes de base, puis introduit les thématiques qui seront approfondies dans l'ouvrage. Le troisième chapitre, très long [16-203], expose un nombre de principes et modèles de grammaticalisation. Le quatrième chapitre, également très élaboré [204-303], est basé sur une analyse des conditions communicatives de la production et de la réception des textes, et il porte sur la fiabilité des sources pour l'étude du passage du latin vers les langues romanes. Un chapitre très bref, (chap. cinq, [304-308]), tire les conclusion du chapitre précédant et se penche sur les possibilités de la reconstruction d'une langue parlée du passé. L'analyse empirique du corpus, présentée dans le chapitre six, occupe environ un tiers du volume [309-496]; elle est suivie d'une brève récapitulation des résultats (chapitre sept, [497-500]). L'annexe contient une explication de l'annotation du corpus et quelques chartes suivies de leurs analyses [501-533]. L'ensemble du corpus avec les annotations et les analyses se trouve sur le CD-Rom accompagnant le livre. Ce bref aperçu est destiné à montrer quels sont les points d'intérêt de l'auteur, points qui seront discutés dans ce qui suit, à savoir: les principes de grammaticalisation, la fiabilité des sources et la reconstruction des étapes anciennes d'une langue. Ceci va nous amener à reprendre la notion de diglossie et à considérer la notion de 'fautes' utilisée par l'auteur.

Les principes de grammaticalisation. Dans les études sur la grammaticalisation, les chercheurs négligent souvent de préciser préalablement leur conception de la grammaire, précision pourtant indispensable avant de pouvoir étudier les processus de grammaticalisation (voir Diewald 2010 pour un point de vue semblable¹). Au lieu de cela, les discussions tournent traditionnellement autour des credos comme le cline et l'unidirectionalité. Si on part de l'idée que la grammaire est de nature scalaire, et que les structures analytiques sont moins grammaticales que les structures synthétiques, il en découle que le processus de grammaticalisation se caractérise par le passage de structures soit lexicales soit analytiques, et par conséquent moins grammaticales, en structures synthétiques qui sont plus grammaticales. Du coup, il faut constater que les credos sont circulaires, dans la mesure où ils ne font que reformuler la définition même du processus de grammaticalisation. Il en découle en outre que les structures grammaticales qui restent analytiques ne sont pas nécessairement identifiées comme de potentiels éléments à subir

Diewald, Gabriele, 2010. «On some problem areas in grammaticalization studies», in: Stathi, Katerina / Gehweiler, Elke / König, Ekkehard (ed.), *Grammaticalization*. *Current views and issues*, John Benjamins Publishing Company, Amsterdam/Philadelphia, 17-50.

un processus de grammaticalisation. De telles structures à exclure du processus de grammaticalisation comprennent l'ordre des mots (malgré les affirmations de Meillet) et les constructions, structures qui sont rarement traitées dans les études «classiques» sur la grammaticalisation. Nous renvoyons à propos de l'inclusion des *constructions* dans les traités sur la grammaticalisation à Trousdale 2010². Une des raisons sousjacente pour motiver l'exclusion de telles structures est que le processus de grammaticalisation est traditionnellement défini par les changements de la forme, et moins souvent par des changements ou réorganisations du sens grammatical véhiculé par ces formes, voir la discussion de ces problèmes fondamentaux dans Nørgård-Sørensen *et al.* 2011³, qui présente des cas où collaborent les morphèmes, les constructions et l'ordre des mots pour constituer des paradigmes grammaticaux par exemple en latin et en danois. Maintenant, quelles sont les positions de Heiner Böhmer vis-à-vis de ces problèmes?

L'auteur a choisi de baser sa recherche sur le modèle de grammaticalisation élaboré par Christian Lehmann, présenté dans la section 3.1.2, puis discuté en détail. Ce modèle a l'avantage d'inclure six paramètres, parmi lesquels la paradigmatisation, qui est sensée caractériser la grammaire en tant que telle (voir aussi Diewald op.cit. p. 46 qui caractérise la grammaire par sa paradigmaticité), en d'autres mots, cette approche se distingue d'autres approches par le fait de proposer une définition de ce qui est grammatical. Les cinq autres paramètres sont plus ou moins dérivables du processus tendant vers la paradigmatisation. Pour ce qui est du cline, accepté par Lehmann, il est explicitement repris par Böhmer [48], position qui devrait avoir pour conséquence l'exclusion des constructions et de l'ordre des mots comme phénomènes de grammaticalisation. Or, l'auteur présente une série d'arguments en faveur de l'inclusion de tels phénomènes et conclut sa présentation en proposant une vision intéressante, très élaborée, des causes et des phases du processus de grammaticalisation qui se veut une élaboration du modèle de Lehmann et qui intègre entre autres le modèle de Dik [203]. La partie empirique de l'ouvrage sert à illustrer les principes de grammaticalisation exposés. L'auteur présente sept processus de grammaticalisation, chacun accompagné d'un diagramme. Il s'agit des processus suivants: (1) les catégories temps-mode-aspect-voix, (2) les verbes copule / possession, (3)-(4) le système casuel et l'utilisation des prépositions, (5) les déterminants, pronoms et adverbes démonstratifs, (6) la complémentation verbale (depuis les structures à formes non personnelles vers les structures à formes personnes), (7) les conjonctions de subordination.

Les sources. Leur fiabilité et la possibilité de la reconstruction des étapes anciennes d'une langue. La recherche empirique de l'auteur s'appuie sur une séletion de chartes puisées dans 12 collections, provenant de différentes régions de la péninsule ibérique, datant du 8° au 11° siècles, mais copiées aux 12° et 13° siècles. La distribution dialectale couvre la Catalogne, le Navarre-Aragon, la Castille, l'Asturie, la Galice et le Portugal. L'étude se réfère à l'inventaire des traits caractéristiques morpho-syntaxiques des chartes établi par Juan Bastardas en 1953. Les chartes sont reproduites sur le CD-Rom;

Trousdale, Graeme, 2010. «Issues in constructional approaches to grammaticalization in English», in: Stathi, Katerina / Gehweiler, Elke / König, Ekkehard (ed.) Grammaticalization. Current views and issues, John Benjamins Publishing Company, Amsterdam/Philadelphia, 51-71.

Nørgård-Sørensen, Jens / Heltoft, Lars / Schøsler, Lene, 2011. *Connecting Grammaticalisation*, Benjamins. Cf. ici, 607-621, la mise en relief de Heiner Böhmer.

elles sont présentées brièvement dans l'introduction, puis en détail dans le chapitre 6 et dans l'annexe (chapitre 8). Les chartes sont reproduites dans une version non-annotée et une version annotée. L'annotation, très riche et détaillée, a été effectuée de façon manuelle, et elle concerne notamment la structure de la charte, l'orthographe, le lexique, la morpho-syntaxe et la structure dépendantielle. On y trouve également des commentaires sur les écarts du scribe ou du copiste par rapport aux normes du latin, le tout marqué à l'aide d'une annotation forgée par l'auteur même, présentée dans l'annexe. Sur ce point, l'auteur n'a pas désiré suivre le modèle d'annotation de chartes luxembourgeoises, pourtant admirablement précis et rigoureux, présenté dans Holtus et al. 2003⁴, puis utilisée entre autres dans Völker 2003⁵. L'auteur n'a pas non plus désiré inclure des considérations sur la linguistique variationnelle, qui s'est néanmoins montrée capable d'éclairer les problématiques liées à l'existence de normes et de sous-normes à l'époque médiévale. Par conséquent, le lecteur n'est pas informé sur les éventuelles paramètres diatopiques ou diastratiques qui ont justement pu être dégagés dans les ouvrages susmentionnés. L'absence de prise de position variationnelle est évidemment déterminante pour l'interprétation de «fautes» dont il sera question plus loin.

L'importante question de la fiabilité des sources est abordée à partir de deux aspects, d'abord celui de la recherche empirique *versus* la reconstitution plus abstraite, ensuite celui de la valeur des chartes *versus* d'autres sources possibles. La première opposition correspond à la prise de position antagoniste de checheurs qui se basent sur les sources empiriques pour en déduire quelles sont les étapes qu'ont pu parcourir les parlers avant la mise en écrit du vernaculaire. Le choix de la réconstitution abstraite est par contre prôné par des chercheurs comme De Dardel (voir entre autres la présentation page 7) qui prétend pouvoir identifier des étapes précises du protoroman suivant une sorte de logique de l'évolution. On aura compris que Böhmer choisit une recherche basée sur les données empiriques.

La deuxième opposition concerne le statut de la langue des chartes et leur capacité à nous renseigner sur la langue vernaculaire. Les chercheurs ont porté des jugements contrastés sur les chartes, les uns considérant leur langue comme formulaire, fossilée, trop pauvre pour servir à l'étude linguistique, les autres, par contre, y voyant une source trop peu exploitée, ayant l'avantage d'être localisée et datée (voir l'argumentation en faveur de la deuxième position sur les chartes vernaculaires françaises dans la préface de l'Atlas des chartes de Dees 1980⁶ et chez Holtus *et al.* 2003). Pour ce qui est du latin des chartes ibéroromanes, Böhmer renvoie à Roger Wright selon qui le latin des textes anciens est simplement du roman, certes reproduit avec l'écriture latine, mais une véri-

⁴ Holtus, Günter / Overbeck, Anja / Völker, Harald, 2003. *Luxemburgische Skriptastudien*: Edition und Untersuchung der altfranzösischen Urkunden Gräfin Ermesindes (1226-1247) und Graf Heinrichs V. (1247-1281) von Luxemburg, Beih. z. Zeitschr. f. roman. Philol. 316, Tübingen, Niemeyer.

Völker, Harald, 2003. Skripta und Variation. Untersuchungen zur Negation und zur Substantivflexion in altfranzösischen Urkunden der Grafschaft Luxemburg (1237-1281), Tübingen, Niemeyer.

Völker, Harald, 2009. «La linguistique variationnelle et la perspective intralinguistique», *Revue de Linguistique Romane* 73, 27-76.

Dees, Anthonij, 1980. Atlas des formes et des constructions des chartes françaises du 13^e siècle, Beihefte zur Zeitschrift für romanische Philologie, 178.

table variété romane à la lecture. Point de vue contesté entre autres par Banniard. Sur cette opposition et sur les thématiques qui y sont liées, d'éminents romanistes, notamment en Allemagne, se sont prononcés avec entrain, en particulier suite aux publications de Wright. Les points de vue divergeants ont été formulés avec une clarté exemplaire dans la contribution de Peter Koch et de Wulf Oesterreicher au *Manuel international d'histoire linguistique de la Romania*. 3. Teilband, section 220: «Comparaison historique de l'architecture des langues romanes / Die Architektur romanischer Sprachen im historischen Vergleich ». Böhmer n'a guère eu la possibilité de consulter cet ouvrage paru en 2009, mais il aurait pu consulter d'autres études récentes, alors qu'il se contente de renvoyer à des publications assez anciennes de ces auteurs.

Revenons à la fiabilité des chartes latines pour l'étude de la langue vernaculaire. L'auteur exprime son regret vis-à-vis la pauvreté des informations puisées dans les chartes, notamment au niveau lexical, au niveau du développement des adverbes modaux et temporels, des interrogatives indirectes, et il déplore l'absence d'un grand nombre de types verbaux – tout cela dû aux particularités des chartes (voir la section 4.4sqq. et la mise à point page 303). Toutefois, il nous semble que l'auteur est injuste envers ses propres résultats qui sont d'une richesse et d'une solidité incontestables. En outre, l'auteur montre clairement que les chartes sont supérieures à d'autres sources possibles [265]. Encore à propos la question de la fiabilité des sources, et plus spécifiquement l'apport linguistique des différents genres textuels, l'auteur s'exprime avec clarté sur les limites matérielles de nos recherches sur la langue parlée d'autrefois (chapitres 2 et 5). Ajoutons q'au CILPR 2013 une section a été consacrée à cette question, voir entre autres Lindschouw & Schøsler, à paraître⁷.

La diglossie. Comme indiqué plus haut, la question de la fiabilité des sources est intimement liée à des problématiques cruciales comprenant les principes de la communication posés d'abord par Söll, puis élaborés par Koch & Oesterreicher et qui inclut entre autres les oppositions suivantes: communication à distance ou de proximité, cf. la communication verticale ou horisontale de Banniard, la distinction de la conception de la communication et le support matériel (écrit ou parlé), et l'existence d'une variante haute (H) et basse (L) impliquant une forme de diglossie. Ces principes sont reproduits dans la section 4.7sqq., en particulier à partir de Koch & Oesterreicher 1985/90. L'auteur reprend la notion de diglossie à partir de la section 4.9. Il présente les diverses définitions et argumente en faveur d'une acceptation d'une forme de diglossie pour la période en question, dans la mesure où la communication verticale et souvent écrite (H) diffère de la communication horisontale et parlée (L). Par conséquent, il argumente contre le point de vue de Wright qui exclue l'existence de la diglossie pour la période avant les réformes du latin (la réforme carolingienne vers 800, celle suivant le Concile de Burgos en 1080). Sur ce point, l'auteur semble ainsi en accord avec Koch 20088, Koch & Oesterreicher 2009 et Banniard – contre Wright.

Lindschouw, Jan / Schøsler, Lene, à paraître. «La fiabilité des sources. Les linguistes, à quel point peuvent-ils se fier aux témoignages écrits pour se prononcer sur la langue parlée des périodes antérieures de la langue?».

Koch, Peter, 2008. «Le latin – une langue pas tout à fait comme les autres? Le problème de la diglossie en Gaule septentrionale », in: Van Acker, Maricke / Van Deyck, Rika / Van Uytfanghe, Marc (ed.), Latin écrit –Roman oral? De la dichotomisation à la continuité, Turnhout (Brepols), 43-68.

La notion de 'fautes'. Dans son ouvrage, Böhmer se sert du terme de 'faute'. Comment définit-il ce terme, et qu'est-ce que ce terme implique concernant la relation non seulement entre le latin et le vernaculaire, mais aussi entre la 'faute' et la norme, dans la mesure où la notion de 'faute' présuppose l'existence d'une norme? L'auteur utilise tantôt le terme assez choquant de 'fautes' (Fehler), tantôt le terme plus neutre d' 'interférences'. En renvoyant à Weinreich, Böhmer se sert du concept d'interférence dans une situation de diglossie pour référer à la présence de traits appartenant au niveau L dans la langue H, ou - au contraire - la présence de traits H dans le langage L (voir la section 4.11). Il avance des arguments basés sur nos connaissances sur la vie monacale, son organisation et la transmission du savoir, en particulier concernant l'enseignement de la grammaire du latin dans les grandes abbayes afin de défendre le point de vue que ceux qui rédigeaient ou transcrivaient les chartes (qui s'auto-désignent avec le titre «presbiter») possédaient un savoir grammatical latin et que les interférences qu'ils ont commises entre le vernaculaire et latin (c-à-d: l'introduction des traits de niveau L présents dans les chartes latines) ont pu être non seulement inconscientes mais aussi conscientes. (Dans ce dernier cas on pourrait se demander s'il s'agissait d'une sorte de polyphonie dans le sens de Ducrot 1998, mais l'auteur n'aborde pas cette question.) La norme H des moines rédigeant les chartes serait donc la grammaire latine enseignée à l'aide du Donat; l'auteur parle de «Schullatein» [301]. En se référant aux recherches sur l'interlangue à propos de l'apprentissage d'une langue seconde et aux idées de la «grammaire des fautes» de Frei, Böhmer propose de considérer la langue des chartes latines comme une sorte d'interlangue, dans laquelle les auteurs commettent des erreurs contre la grammaire cible (contre la langue H), erreurs dues soit au transfer de traits grammaticaux et lexicaux de la langue maternelle, soit aux stratégies générales de l'apprentissage d'une langue seconde (simplifications, hypergénéralisations etc.), soit aux stratégies semblables relevées par Frei et qui opèrent dans la langue maternelle. Ceci est une hypothèse intéressante, mais contre laquelle on peut faire valoir au moins les deux objections suivantes:

- (1) La situation linguistique de la période qui nous occupe, transmise à nous à l'aide des documents rédigés du 8° au 11° siècles, et copiés aux 12° et 13° siècles, est-elle réellement comparable à la production d'interlangue chez les apprenants d'une langue seconde? Dans une situation d'apprentissage moderne, par exemple la situation à laquelle se réfère l'auteur, à savoir l'apprentissage de l'allemand par les Français, les deux langues sont systématiquement enseignées dans les institutions, la langue maternelle tout autant que la langue seconde, ce qui n'était certainement pas le cas au moyen âge pour la langue vernaculaire. C'est uniquement dans une situation moderne qu'on peut parler d'une situation de «grammaires en compétition».
- (2) Les langues vernaculaires et le latin du moyen âge, étaient-ils de caractère homogène? Ces langues ont subi des processus normalisation, le latin après 800 / 1080, les langues romanes bien plus tard. A la suite de cette normalisation il y a un concensus général et enseigné dans les institutions, sur ce qui est correct et ce qui ne l'est pas. Telle n'était aucunement la situation dans la période qui nous occupe, surtout pas pour la langue maternelle vernaculaire. Nous laissons volontairement de côté la question à savoir si on peut déjà considérer la langue latine de la péninsule ibérique comme une unité linguistique.

Ducrot, Oswald, 1998. Dire et ne pas dire. Principes de sémantique linguistique, Paris, Hermann, 3e éd. aug.

Finalement, l'hypothèse de Böhmer incite à se pencher davantage sur la variation. Quel est le statut de la variation? Toutes les langues varient sans cesse. Les écarts à la norme que Frei avait dégagés comme «erreurs», le diachronicien moderne les considérera plutôt comme des traits composant des sous-systèmes, suite à une succession de réanalyses, parmi lesquelles certaines aboutissent à de vraies changements, alors que la plupart sont éphémères. Nous renvoyons à ce propos aux apports fructueux de la linguistique variationnelle, qui attribue aux variantes une valeur diasystématique. Nous renvoyons aussi aux études diachroniques insistant sur le rôle crucial de la réanalyse et de l'actualisation pour le changement linguistique (voir en particulier les publications de Henning Andersen, par exemple 2001 10, 2008 11 ou inspirées par ce chercheur: Nørgård-Sørensen et al. 2011).

Avant de conclure, il importe de signaler quelques notes de critique. Il a été dit au début de ce compte rendu qu'il s'agit de la révision d'une thèse d'Habilitation de 1998. Le style s'en ressent dans la mesure où l'auteur présente parfois très en longueur les traditions linguistique et l'historique des problématiques analysées. Si ces problématiques restent d'une actualité incontestable, il faut avouer que beaucoup de recherches récentes les reprennent, en les éclairant, à partir de nouveaux points de vue. Il est regrettable que l'auteur ne semble pas avoir jugé nécessaire de consulter ces nouvelles directions (sauf erreur, on relève moins de dix références depuis 2002). Il est regrettable que l'auteur ne cite pas Stengaard 1991¹² qui consacre pourtant sa thèse d'Habilitation à un des sept processus de grammaticalisation étudié par l'auteur. Faute de ne pas consulter les publications plus récentes, l'auteur passe à côté d'ouvrages importants comme Company Company 2006¹³. Un problème mineur réside dans la difficulté à interpréter les figures. Il y a en particulier des figures très complexes munies de nombreuses flêches, droites ou courbes, se croisant parfois, et qui pointent dans toutes les directions. S'il y a des axes, il est difficile au lecteur d'attribuer une valeur précise aux axes x ou y - à l'exception pourtant de la figure 5 [50] pour laquelle ces axes sont clairement définis. Selon la page 51 l'auteur décrit ses figures comme des illustrations informelles des chemins de grammaticalisation. Si elles sont suggestives pour Böhmer, elles le sont vraiment moins pour l'auteure de ce compte rendu.

Pour conclure : il s'agit d'une étude très riche, qui communique au lecteur des connaissances approfondies dans les nombreux domaines liés à une thématique de grande portée. Par la vaste gamme des thèmes exposés et par le sérieux de ses analyses, ce volume intéressera tout chercheur en diachronie.

Lene SCHØSLER

Andersen, Henning (ed.), 2001. *Actualization: Linguistic change in progress*, Amsterdam, John Benjamins.

Andersen, Henning. 2008. «Grammaticalization in a speaker-oriented theory of change», in: Eythórsson, Thórhallur (ed), *Grammatical Change and Linguistic Theory. The Rosendal papers*, Amsterdam and Philadelphia, John Benjamins, 11-44.

Stengaard, Birte, 1991. Vida y muerte de un campo semántico. Un estudio de la evolución semántica de los verbos latinos 'stare', 'sedere' e 'iacere' de latin al romance del s. XIII, Tübingen. (Beih. ZRP.234).

Company Company, Concepción (ed.). 2006. Syntaxis histórica de la lengua española, 1-2, Mexico, Universidad Nacional Autónoma de México.

Valencien

Emili CASANOVA / Lluís R. VALERO (ed.), Nous materials de toponímia valenciana, València, Denes, 2013, 939 p.

El llibre conté una mostra representativa dels treballs procedents del Postgrau-Diploma de Toponímia i Onomàstica Valencianes, dirigit per Emili Casanova i Joan Mateu, impartit durant el curs 2010-2011 en l'ADEIT de la Universitat de València. El Postgrau es va proposar com un mitjà de formació de nous especialistes en Onomàstica, continuant la tasca iniciada, vint anys abans, pel Mestratge de Toponímia que es va impartir a la Universitat de València durant els anys 1990 i 1991, les actes del qual van ser publicades l'any 1995 (Materials de Toponímia, València, Denes / Universitat de València / Generalitat Valenciana), dirigit per Vicenç M. Rosselló i Emili Casanova. Entre ambdues iniciatives, s'ha publicat la primera edició del Corpus Toponímic Valencià (València, Acadèmia Valenciana de la Llengua, 2009), que afronta ara el repte de la redacció etimològica i diccionariable de tot el corpus aplegat (més de 100.000 topònims), per a la qual són necessaris els coneixements metodològics i interdisciplinaris que proporcionen iniciatives com el Postgrau-Diploma de Toponímia i Onomàstica Valencianes.

El llibre *Nous materials de toponímia valenciana* reuneix trenta textos, fruit de les conferències impartides en el curs i dels treballs finals dels alumnes, enriquits amb les revisions dels seus tutors.

Com indica Emili Casanova en el pròleg del llibre, els treballs es poden dividir en diferents línies d'investigació:

- (1) Transmissió d'experiències toponímiques exemplars per a introduir-se en el món de la toponímia i l'antroponímia, com les de Ramon Amigó, en l'article "Ensenyaments onomàstics d'un vell i savi toponimista" [17-51], on tracta de la metodologia de la disciplina, que ha de combinar la documentació i l'enquesta oral, es refereix a les "particularitats del llenguatge" que es poden trobar en els noms de lloc, a la relació entre topònimia i antroponímia, i repassa la seua valuosa experiència personal en aquest camp, ordenant els toponímia estudiats per àrees temàtiques.
- (2) Fonts onomàstiques, com el treball de Torres Faus ("L'onomàstica: les fonts històriques i documentals valencianes", [829-867]), que fa un repàs exhaustiu de les fonts històriques i documentals relacionades amb l'onomàstica, proporcionant, així, informació de gran utilitat per als investigadors.
- (3) Toponímia temàtica i interpretació geogràfica: Allepuz, "Toponímia rural medieval de Vilafamés: vies de comunicació i hàbitat" [54-71], presenta els resultats del buidat toponímic del *Llibre de peita* de Vilafamés del segle XVI, amb l'objectiu de contribuir al coneixement del paisatge medieval d'aquest terme municipal a través de la toponímia. En concret, centra el seu estudi en les vies de comunicació i hàbitat. Bernat, "Orografia i hidronímia" [159-187], estudia els orònims i hidrònims més emprats al Maestrat, acompanyats de la seua definició, caracterització i classificació. Rabasa, "Nova enquesta de la toponímia de la costa W-SW de l'illa d'Eivissa" [511-535], valent-se d'una enquesta recent, feta sobre el terreny estudiat, fa una descripció

VALENCIEN 565

i ressenya etimològica dels topònims costaners eivissencs del sector occidental i sudoccidental. Per últim, Tort i Donada, "Una interpretació de la toponímia ribagorçana en clau de paisatge" [869-892], partint d'una selecció àmplia i representativa dels topònims ribagorçans, posa en evidència la correspondència de la toponímia històrica amb la realitat bàsica del territori.

- (4) Estrats toponímics, preromans i llatins: Ballester, "Fuentes antiguas de la toponímia prerromana hispánica" [109-131], fa un repàs a les fonts per a l'estudi de la toponímia preromana peninsular, centrant-se especialment en els textos epigràfics i en les glosses. Carqués, "Els topònims de la Comunitat Valenciana als antics itineraris romans" [189-214], estudia les referències, la localització, l'etimologia i la pervivència d'aquests topònims, entre els quals es troben noms de lloc ibèrics, però també romans i celtoides, la qual cosa és indicadora de la presència a l'est de la Península Ibèrica, en una època antiga, de pobles indoeuropeus, i no únicament ibèrics. Narro, "Horonímia de la Comunitat Valenciana. Els noms de les fronteres" [475-500], planteja l'estudi dels topònims que designen una frontera o un límit territorial, per a determinar els quals proposa el neologisme horònim. Estudia els horònims d'origen preromà i d'origen llatí, que són els majoritaris. Pel que fa a l'estrat toponímic àrab, el treball d'Andrés, "Toponímia aràbiga del protocol notarial de Sabastià de Xulbe (1470-72)" [73-107], es centra en l'estudi de la toponímia de la Marina Alta procedent d'un dels protocols notarials més antics conservats amb informació d'aquesta comarca, i constitueix un bon punt de partida per a conéixer-ne la toponímia històrica. Per la seua part, Ribes, "Aproximació al parlar mossaràbic d'Eivissa a través de la toponímia" [555sqq.], s'ocupa del complex i controvertit tema del mossàrab. En aquest sentit, parteix, com a fonts d'estudi, del Repartiment de l'illa del segle XIII, d'alguns topònims que han sobreviscut fins avui, i d'alguns mots comuns i algun afix, que, segons l'autor, podrien tenir aquest origen. A partir d'ací, destria els que serien "els trets del mossàrab d'Eivissa". Per últim, Moran, "Toponímia d'origen llatí, germànic i català" [463-474], estudia la presència de diferents estrats en la toponímia catalana: el substrat preromà, la toponímia romana, la toponímia d'origen germànic, la d'origen àrab i la toponímia romànica.
- (5) En l'àmbit de la metodologia comparatística en l'estudi etimològic, Bastardas i Rufat, "Filologia romànica i antroponímia. Cognoms d'origen no català incorporats en el nostre sistema antroponímic" [133-144], posa en relleu la necessitat d'una perspectiva romànica per als estudis d'antroponímia, i demostra com el mètode desenvolupat en el marc del projecte PatRom és útil no únicament en l'àmbit de l'etimologia dels cognoms d'origen lexical, sinó també en el cas dels noms de persona d'altres àmbits, com és el cas dels cognoms que han estat importats al sistema antroponímic català. García Arias, "Documentación secundaria y comparanza en toponimia" [279-284], posa en relació la documentació, la toponímia i la gramàtica històrica, i demostra que l'estudi toponímic i documental pot resoldre aspectes poc coneguts de la gramàtica històrica.
- (6) Aplicació pràctica i normalització: Batlle, "La influència de les recomanacions sobre toponímia de les Nacions Unides: una mirada a Europa, Espanya i Catalunya" [145-157], aporta una visió global de determinats processos d'àmbit internacional i europeu relacionats amb la toponímia que tenen repercussió a l'Estat espanyol i també a Catalunya. Recorda la recomanació de les Nacions Unides de disposar d'obres de referència amb caràcter oficial que recullen la toponímia estandarditzada d'un país

- o regió, i l'interés que tenen aquestes obres per a la difusió de la toponímia estandarditzada. Membrado, "Procés de canvi de nom oficial de municipis valencians de 1977 ençà" [369-393], repassa la història dels canvis oficials de nom dels municipis valencians, el 84% dels quals, el 2011, en l'àrea valencianoparlant, tenien el seu nom oficial en català normatiu, enfront del 99% dels catalans i del 95% dels balears. Mollà Villaplana, "Antroponímia valenciana i legislació" [395-435], parteix d'una base de dades amb tots els informes d'antropònims realitzats per la Conselleria de Cultura, Educació i Ciència i per l'Acadèmia Valenciana de la Llengua, tendents a la normativització de noms i cognoms, i recorda que, si bé no hi ha cap legislació autonòmica valenciana sobre la normativització d'aquests noms, des de les institucions autonòmiques s'han fet campanyes de sensibilització sobre el tema i s'han atés totes les consultes i peticions d'informes relacionats amb l'antoponímia que hi han arribat.
- (7) Creació de nomenclàtors i treball en línia, pel tècnic de l'Institut Cartogràfic Valencià, Embuena Puerta, "Aplicació per a la creació de nomenclàtors toponímics a través d'Internet" [251-266]. L'autor exposa l'aplicació de l'ICV per a la creació de nomenclàtors toponímics, amb l'objectiu d'emmagatzemar en un sistema d'informació geogràfica la toponímia recopilada per la Generalitat Valenciana al llarg de les dues últimes dècades, dins del projecte de confecció del Nomenclàtor Oficial de la Comunitat Valenciana.
- (8) Estudis sobre antroponímia: Figueres, "Antroponímia medieval valenciana: el cas de Borriana" [267-277], tracta sobre l'antroponímia antiga de Borriana, a partir de la qual infereix diversos aspectes del model de societat. Domínguez, "Els prenoms femenins de Benaguasil al s. XIX" [229-249], es planteja l'objectiu d'analitzar el procés evolutiu dels prenoms femenins de Benaguasil, observar, a través de gràfics, l'aparició o la desaparició d'alguns noms, estudiar els processos de declivi o augment d'altres noms, i destacar els prenoms més representatius durant aquest període a la localitat. Garcia i Osuna, "Toponímia i antroponímia una relació molt fructífera: el cas de la vila de Jarafuel" [285-318], aplica les bases de dades antroponímiques, construïdes a partir de la recerca arxivística, a la interpretació actual del recull toponímic de la localitat de Jarafuel.
- (9) S'ocupen de la relació entre llengua i diacronia, a través de la toponímia, Casanova, "Toponímia i gramàtica històrica: dos matèries complementàries" [215-228], i Rabella, "La sufixació en la toponímia" [537-554]. El primer recorda que la toponímia i l'antroponímia són unes de les fonts principals per a l'estudi dels arcaismes lèxics, desconeguts en l'actualitat, i per a conéixer les tendències i regles fonètiques i morfosintàctiques pretèrites, algunes de les quals es conserven actualment amb caràcter marginal o dialectal. Exemplifica la relació entre onomàstica i gramàtica històrica a través d'un corpus de mots catalans d'origen llatí coneguts actualment només per la toponímia i l'antroponímia, i a través d'un corpus de topònims explicats per l'aplicació de les regles fonètiques o que ens mostren alguna fase de la seua evolució. Per la seua part, Rabella s'ocupa de la sufixació en la toponímia catalana, tenint en compte la seua cronologia, productivitat i tipologia.
- (10) Toponímia i antroponímia de la zona castellanoparlant del País Valencià: Haro tracta de la "Hidronímia de Siete Aguas" [319-333], partint fonamentalment de l'enquesta oral. Navarro, "Aproximació a la toponímia menor del terme municipal de Godelleta" [501-509], presenta el recull de més de 200 topònims d'aquesta locali-

VALENCIEN 567

tat de frontera, obtinguts a través de fonts documentals i de fonts orals, i en comenta específicament alguns que presenten, segons l'autora, un interés especial, "perquè descriuen el terreny o bé perquè el seu origen ens és opac". Sebastian Fabuel, "«Yo te bautizo»: Noms de bateig i llinatges. Els *quinque libri* de Xulilla. 1750-1800" [669-687], fa un estudi dels prenoms i cognoms dels infants nascuts a la segona meitat del segle XVIII a Xulilla, utilitzant els registres parroquials, concretament, el de bateigs.

(11) Monografies municipals exhaustives: Mateu, "Microtoponímia de l'Estepar (Xodos)" [335-368], basa el seu estudi en el recull toponímic realitzat el 2011 amb l'informador principal, Salvador de l'Estepar, contrastat amb altres tres informadors i amb les fonts cartogràfiques. Mora, "La toponímia d'Aldaia" [437-462], fa "un estudi d'aproximació a la història del poble d'Aldaia a partir del buidatge de fonts documentals medievals i la caracterització i descripció toponímica del seu terme", apel·lant a l'onomàstica com a mitjà per a aprofundir en el coneixement d'un territori i de la seua història. Ruipérez i Pau, "Meliana: Aproximació etimològica i toponímia rural" [575-667], divideixen el seu treball en dues parts: en la primera s'ocupen de l'etimologia del topònim Meliana, i en la segona presenten un recull exhaustiu de la toponímia rural d'aquest terme municipal. Torregrossa, "Toponímia litoral i de la mar de Xàbia" [689-827], reuneix, localitza, documenta i estudia els topònims litorals i costaners de Xàbia. El seu estudi, de caràcter exhaustiu, es basa fonamentalment en fonts orals directes, però té en compte també la cartografia, la documentació històrica i la bibliografia. Per últim, Vilar Campos, "Toponímia de Quartell (i la Vall de Segó). Estudi diacrònic" [892-939], combina la recerca documental, en l'ARV i en els arxius municipals de Quartell i de Faura, amb les dades procedents d'informadors bons coneixedors de la zona, demostrant, una vegada més, la importància d'unir en la disciplina onomàstica les fonts orals i les documentals.

Els *Nous materials de toponímia valenciana* són, doncs, un llibre de gran interés, tant metodològic com pràctic, amb estudis que combinen l'experiència dels principals especialistes en el tema del nostre àmbit lingüístic, amb l'impuls de nous estudiosos, els quals demostren que aquesta disciplina continua ben viva entre nosaltres, i disposada a acarar nous reptes, com seria la desitjada elaboració de monografies toponímiques i antroponímiques, amb enfocament sincrònic i diacrònic, dels diferents municipis valencians. Felicitem, per acabar aquestes línies, els autors dels treballs inclosos en el llibre, els curadors de l'edició, i l'editorial Denes per la seua important i continuada tasca de publicacions científiques sobre onomàstica, dins de la seua col·lecció "Estudis".

Joaquim MARTÍ MESTRE

Espagnol et asturien

Ana M.ª CANO GONZÁLEZ (ed.), *Homenaxe al Profesor Xosé Lluis García Arias*, Oviedo, Academia de la Llingua Asturiana, 2010, 1078 páginas [2 tomos].

Con motivo de los 65 años cumplidos por el lingüista Xosé Lluis García Arias en 2010, la Academia de la Llingua Asturiana decide dedicar un anexo de dos tomos de su revista Lletres Asturianes a conmemorar la figura y trayectoria científica de este catedrático de Lengua Española, en la especialidad de Dialectología Hispánica, de la Universidad de Oviedo que, durante veinte años, entre 1981 y 2001, fue su primer presidente. El anexo, editado a cargo de Ana M.ª Cano González, consta de dos volúmenes en los que se integran 55 artículos escritos en español o en asturiano (salvo dos artículos en francés, otro en italiano y un cuarto en gallego) por reconocidos especialistas en sus respectivos campos dentro del ámbito de la lingüística y la filología hispánica y románica, y que se agrupan en cinco grandes bloques temáticos (lingüística, sociología y sociolingüística, onomástica, literatura, e historia), correspondientes a las diferentes parcelas filológicas y humanísticas por las que ha transitado brillantemente la actividad de G. Arias. El Homenaxe también incluye una breve reseña biográfica y una relación completa de todas sus publicaciones, que será de enorme utilidad para aquellos interesados en la lingüística y la literatura asturianas y para los estudiosos de la etimología y la toponimia iberorromances y de la romanística en general.

A continuación sigue el primer bloque, «Llingüística y Filoloxía» [39-420], en el que se encuentran recogidos 19 trabajos cuya temática abarca los distintos niveles lingüísticos, abordados tanto desde una perspectiva sincrónica como diacrónica. En su mayoría están centrados en las diversas variedades astur-leonesas habladas dentro y fuera del Principado, aunque también encontramos algunos estudios enmarcados dentro del ámbito de la lingüística general, como es el caso del oportuno acercamiento teórico de G. Aurrekoetxea a la problemática de la clasificación dialectal, «Sobre la dialecticidad de los dialectos» [53-77], en el que propone la creación de una escala fija y universal de valores que ayude a la clasificación de las variedades geolectales; o dedicados a otras lenguas iberorrománicas, concretamente el portugués, en el capítulo «Actos de censura fuera de y en diccionarios portugueses» [243-256], donde D. Messner, presenta diversos casos en los que los autores o editores de diccionarios o vocabularios han optado por mutilar los significados o directamente omitir las voces malsonantes o consideradas tabú. Los orígenes del portugués son el objeto de estudio de R. Wright en «Gontigius, Sagulfus, Domitria y el hijo de muchos otros buenos» [407-420], en el que, a partir del análisis de un texto del año 991, realiza una serie de interesantes reflexiones sobre las relaciones escriturarias entre el latín y el romance temprano en el noroeste de la Península Ibérica y la conciencia normativa de los escribas. Asimismo se encuentran tratados en este bloque los orígenes de asturiano en el capítulo «La lengua romance en el Reino de Asturias (718-910) a través de sus diplomas. Aspectos metodológicos y rasgos lingüísticos» [135-157], de A. García Leal, interesante estudio de los aspectos históricos, documentales, paleográficos y gráfico-fonéticos de la diplomática asturiano-leonesa ESPAGNOL 569

redactada entre el siglo viii y comienzos del x, en la que ya se localizan diversos fenómenos del romance de la zona.

El grueso de este bloque está dedicado a los estudios morfológicos y léxicos, además del artículo «La prosodia d'Asturies» [279-315], en el que C. Muñiz Cachón, L. Díaz Gómez, M. Alvarellos Pedrero y R. González Rodríguez llevan a cabo una descripción muy completa de las características acústicas y esquemas entonativos de las distintas variedades geolingüísticas de Asturias. En el terreno de la morfología, volvemos a retrotraernos a los orígenes del asturiano en el artículo «Protorromance e idiorromance en los derivados asturianos en de- y en des-» [78-94], en el cual É. Buchi trata de determinar el origen latinovulgar o, por el contrario, ya romance de una serie de voces asturianas formadas con estos dos prefijos, para algunas de las cuales propone nuevas etimologías. Un análisis similar, con la revisión de antiguas hipótesis y apoyado en un interesante trabajo de campo, es el que lleva a cabo D. García López con los sufijos -iellu e -illu en el capítulo «Aportes a la derivación mediante los sufijos - ELLUM e - ICULUM en el dominio lingüístico ástur» [159-175], en el cual parece demostrar que muchas de las formas en -illu consideradas largamente como castellanismos monoptongados proceden en realidad del sufijo -ICULUM. El artículo de P. O'Neill «El morfoma en el asturiano: diacronía y sincronía» [317-354] es un estudio muy argumentado y ejemplificado consistente en la revisión de la teoría de M. Aronoff sobre el concepto de 'morfoma' y su aplicación al sistema verbal del asturiano, en cuya formación histórica, según el autor, habría jugado un papel decisivo la creación previa de un morfoma correspondiente a los perfectos y tiempos afines.

La morfología pronominal se encuentra representada por dos artículos dedicados a dos construcciones sumamente peculiares del asturiano. En el primero, «Algunas consideraciones desde el latín a propósito del asturiano /úlo/» [41-52], de O. Álvarez Huerta, se analizan el origen, la estructura interna y el proceso de gramaticalización de esta construcción empleada en enunciados interrogativos. En el segundo, «¿Existió, en la lengua del siglo XIII, un pronombre personal io/ia con la misma función que gelo/gela?» [195-200], G. Hilty formula una nueva hipótesis para tratar de explicar la existencia en las variedades romances medievales del noroeste de la Península Ibérica de un pronombre 'io' con una función idéntica a la de su coetáneo 'ge lo'. Igualmente interesante resulta el artículo de M. N. Sánchez González de Herrero, «¿ 'Neutro de materia' o masculinos? Un discutible testimonio medieval» [365-394], con el que pretende contribuir al mejor conocimiento del neutro de materia en los romances hispánicos durante la Edad Media, mediante la aportación de nuevos y valiosos testimonios recogidos en una traducción de la enciclopedia medieval De Proprietatibus Rerum, de Bartolomé Ánglico, y relacionando este fenómeno con la masculinización ocasional y fluctuante en el mismo texto de sustantivos incontables femeninos y la existencia de diversos casos de leísmo en el masculino singular tanto para sustantivos incontables como contables. Por su parte, A. Merlan, en el artículo «Sistemas de tratamiento en variedades astur-leonesas» [217-242], nos ofrece un pormenorizado estudio comparativo, desde una doble perspectiva, diacrónica y sincrónica, de las formas de tratamiento y sus normas de uso en el asturiano propiamente dicho y en el mirandés. Las relaciones entre la morfología y el significado son el objeto de estudio de J. Lüdtke en su artículo «La semántica en la formación de palabras del asturiano» [201-216], en el que lleva a cabo una completa descripción, muy ejemplificada, de los procedimientos más habituales en asturiano para la formación de palabras, como la composición o la transposición de contenido.

Entre los artículos dedicados a la lexicología y la semántica, podemos señalar en primer lugar aquellos que nos permiten un mejor conocimiento de la realidad tradicional asturleonesa según se refleja en el léxico de tiempos pasados y en el presente. Es el caso del artículos «Léxico de indumentaria femenina y joyas en relaciones de bienes de la Maragatería, Cepeda y Órbigo (León - s. XVII)» [95-116], de M. C. Fernández Egido, y «Notas de lexicografía histórica leonesa: léxico de la ganadería» [257-277], de J. R. Morala, cuya información procede de una serie de inventarios y relaciones de bienes leoneses del siglo XVII y cuya principal aportación lexicográfica es haber rescatado una serie de valiosas voces poco habituales incluso en el habla de la época y que en su mayor parte nunca han sido recogidas en diccionarios generales ni aparecen en los grandes bancos de datos actuales, como el CORDE o el CREA. Podemos incluir también aquí dos artículos dedicados a las voces empleadas en la medición del tiempo, concretamente a la designación popular de los meses. En el primero, «Les denominaciones de los meses del añu nel dominiu llingüístico asturiano-lleonés» [117-134], H. García Gil lleva a cabo una completa descripción y clasificación de los diversos nombres dados a los meses en asturiano-leonés a lo largo del siglo XX y comienzos del XXI; en el segundo, «Refranes del calendario y meteorológicos en el Diccionario General de la Lengua Asturiana (DGLA)» [177-193], J. E. Gargallo Gil efectúa un análisis de las paremias asturianas relacionadas con el calendario y la meteorología con el que pretende poner de manifiesto la relación entre el origen de los refranes y su adscripción a paremiotipos básicos y las referencias al entorno geográfico.

Completan este apartado dos artículos dedicados a resaltar las afinidades léxicas existentes entre el asturiano y otras lenguas de la Romania central, lo que pone de manifiesto la necesidad de no descuidar la importancia del asturiano en el estudio de la lexicología románica. En el primero, «Annotazioni alle *Propuestes etimolóxiques (4)*» [355-363], M. Pfister llama la atención sobre las relaciones entre determinadas voces recogidas en el cuarto volumen de las *Propuestes etimolóxiques* de X. L. García Arias (2009) y el *Lessico etimologico italiano*. En el segundo, «Paralelismos lingüísticos asturiano-catalanes» [395-405], J. Veny, además de ofrecer una relación contrastiva de voces particulares existentes en asturiano y catalán, en la que se incluyen arcaísmos, eufemismos, vulgarismos y onomatopeyas, analiza también una serie de fenómenos fonéticos compartidos por ambos romances.

El bloque II, «Socioloxía y sociollingüística» [421-528], está integrado por seis artículos que abordan diversos aspectos, y en distintas épocas, de la situación sociolingüística del asturiano dentro y fuera del Principado y sobre sus relaciones con otras lenguas que tradicionalmente han gozado de mayor prestigio. Así, al inicio del bloque, M. Brea realiza en el capítulo «O mirandés, historia dunha resistencia» [423-429] un breve recorrido por la historia externa de esta variedad del asturiano-leonés hablada en el extremo nordeste de Portugal, desde sus orígenes latinos hasta la actualidad, haciendo hincapié en la influencia que a lo largo de los siglos han ejercido sobre ella tanto el portugués como el español.

En el capítulo «Sobre ¿La dignificación de la historia» y el peso de las categorías» [431-439], J. Fernández McClintock lleva a cabo una reflexión sobre las connotaciones socioculturales de los términos 'bable' y 'leonés', frente a 'asturiano' o 'astur-leonés' y sobre el empleo que de estos vocablos hicieron los primeros eruditos españoles dedicados al estudio de esta variedad iberorrománica, mientras que Á. Huguet Canalís, C. Lapresta Rey y X. A. González Riaño, en el capítulo «Lengua, poder y dominación. El

ESPAGNOL 571

caso del asturiano» [483-498], analizan, desde el marco conceptual de la teoría de la dominación simbólica, los factores políticos, educativos y de socialización familiar por los cuales pervive en Asturias una situación de diglosia en la que el asturiano todavía se encuentra en una posición de subordinación y desequilibrio con respecto al castellano. Por su parte, M. Selfa Sastre dedica su capítulo «La normativización lingüística del asturiano y del catalán: relaciones de colaboración con entidades lingüísticas y culturales» [513-528], a los diversos acuerdos y proyectos mantenidos por la Academia de la Llingua Asturiana y el Institut d'Estudis Catalans con diversas instituciones nacionales y europeas con el propósito de fomentar el intercambio cultural y la inclusión de todas las variedades dialectales en el proceso de normativización del asturiano y el catalán.

Las relaciones entre lengua y educación aparecen tratadas en dos artículos; en el primero X. A. González Riaño y X. Armesto Fernández ofrecen un completo y detallado estudio que, con el título «Niveles de satisfaición del profesoráu de Llingua Asturiana y perceición del rindimientu del alumnáu: un estudiu empíricu» [441-482], pretende dar a conocer el grado de satisfacción profesional, académica y personal de los profesores de asturiano que ejercen en el Principado y ofrecer propuestas de mejora tanto a nivel pedagógico como laboral. En el segundo, «La llingua asturiana nos centros asturianos d'América y Europa» [499-511], P. X. Manzano Rodríguez lleva a cabo un pormenorizado análisis de los cursos de asturiano para emigrantes ofrecidos por la Axencia Asturiana d'Emigración y la Academia de la Llingua Asturiana así como un estudio sobre el papel de las primeras sociedades culturales asturianas fundadas en el extranjero en la difusión de la literatura en asturiano.

El bloque III, «Onomástica» [541-757], está conformado por dos artículos sobre antroponimia iberorromance y once artículos centrados en la relación entre la toponimia y la literatura o la fraseología, la revisión de propuestas del origen todavía oscuro de determinados topónimos, las similitudes toponímicas entre el asturiano y otras lenguas y variedades iberorrománicas y en ciertas particularidades de la toponimia galorrománica. El bloque se inicia con un artículo de M.-R. Bastardas, «Topónimos en los refranes meteorológicos asturianos» [543-559], que ofrece una relación, clasificación paremiológica y análisis de 97 refranes asturianos que, haciendo referencia a algún fenómeno meteorológico, contienen algún topónimo. C. E. Prieto Entrialgo es la autora de un interesante artículo, «Sobre la etimoloxía de Colunga» [717-729], consistente en la revisión crítica de las etimologías formuladas para el topónimo asturiano Colunga y en el planteamiento de una nueva propuesta etimológica. «Asturiano bangu, abangu y los topónimos Bango, L'Abangu, La Banga» [755-757], de M. Sevilla Rodríguez, es un breve artículo donde se propone un nuevo étimo para las voces y topónimos asturianos del título, concretamente la forma germánica wang- "lugar cercado". S. Ruhstaller y M. D. Gordón dedican el artículo «La transcripción de los nombres de lugar asturianos y gallegos en un texto medieval castellano» [731-740] al proceso de adaptación fonética y morfológica de distintos microtopónimos de origen asturiano y gallego para su acomodación en Libro de la Montería.

En lo que se refiere a los estudios comparativos, F. González Bachiller, en «Entre Asturias y La Rioja: notas de toponimia y dialectología» [669-688], ofrece una revisión muy documentada de la etimología y los derivados de determinadas voces del vocabulario más tradicional de Asturias, Cantabria y otras regiones del norte de España con el fin de destacar sus afinidades semánticas y presentarlas como nuevos testimonios de la existencia de un 'continuum' lingüístico en el norte peninsular. En «Aproximación a la

comparación de los sistemas toponímicos astur y vasco» [741-754], P. Salaberri Zaratiegi lleva a cabo una revisión de algunos topónimos asturianos para los que se había propuesto un origen vasco, además de destacar las coincidencias existentes entre ambos sistemas en la formación de nombres, mientras que E. Blasco Ferrer defiende en «España en Cerdeña. Toponimia paleohispánica y paleosarda: bide berriak» [561-568] su hipótesis sobre el origen paleohispánico del paleosardo, apoyándose en numerosas afinidades existentes entre la microtoponimia sarda, la vasca y la asturiana.

Fuera ya del ámbito asturiano, pero sin abandonar el norte peninsular, nos encontramos con un artículo de E. Nieto Ballester, «Las Udrias: cuestiones metodológicas y prácticas sobre zoonimia en la toponimia a partir de algunos ejemplos de la provincia de Palencia» [689-700], consistente en una descripción y revisión de la metodología de la investigación en toponimia y un muy interesante análisis de cuatro topónimos palentinos que podrían tener un origen zoonímico; y otro artículo de J. L. Ramírez Sábada, «Apuntes para el estudio toponímico de la glera» [701-715], sobre la pervivencia de derivados toponímicos y antroponímicos de la forma aragonesa 'glera' < GLAREA en Navarra y La Rioja. Completan el apartado dedicado a la onomástica dos artículos sobre toponimia galorromance: «Contribution de la toponymie à l'archéologie lexicale de la Gaule romane» [637-652], de J.-. Chambon y J.-P. Chauveau, sobre la conservación de cuatro topónimos en femenino procedentes de las formas latinas en diminutivo *PONTIcula y *Pontucula en las variedades nororientales de Oil y sobre el descubrimiento en dos documentos occitanos medievales de dos topónimos derivados de frigorosu; y un artículo de J. Germain, «Les termes génériques à base dialectale dans l'odonymie officielle de Wallonie» [653-668], con el que pretende mostrar la gran variedad de nombres genéricos dialectales empleados en la odomimia valona para designar tipos de vías, con especial hincapié en aquellas formas dialectales total o parcialmente afrancesadas.

Por su parte, los estudios sobre antroponimia iberorránica se encuentran representados por el artículo «Apellidos de origen deotoponímico valenciano» [617-635], en el que E. Casanova ofrece una relación, comparativa cronológica, subclasificación y análisis de apellidos procedentes de topónimos valencianos, y por otro artículo de A. M. Cano González, «Caltenimiento de los apellíos vinientes de xenitivu na antroponimia asturiana de güei» [569-615], en el que, a través de un completo análisis, comprueba la significativa pervivencia en asturiano moderno, en contraste con el conjunto de variedades iberorromances, de apellidos terminados en -i/-e procedentes del genitivo de nombres de persona con función patronímica.

En el bloque IV, «Lliteratura» [759-1045], encontramos diversas calas que exploran algunos de los aspectos más representativos de la historia y la cultura literarias del Principado o dedicadas al análisis de autores desconocidos o poco estudiados en el ámbito filológico hispánico. Precisamente al considerado como el primer poeta y dramaturgo en asturiano dedica J. Menéndez Peláez el artículo «Antón de Marirreguera en la tradición del Arcipreste de Hita y de Cervantes» [859-871], en el que muestra las similitudes vivenciales y literarias existentes entre el entremesista asturiano del siglo XVII, del que reseña sus principales sainetes, y dos de las figuras más emblemáticas de la literatura española. Hallamos en este bloque dos artículos complementarios centrados en las ideas sociolingüísticas y filológicas desarrolladas por la población intelectual del Principado sobre el asturiano y su literatura durante los últimos siglos. En el caso de «Una carta de Benito Canella Meana a José Posada Herrera» [929-947], en el que R. Rodríguez Valdés ofrece un amplio y detallado repaso biográfico del jurista ovetense Canella y de

ESPAGNOL 573

su obra literaria en asturiano, y de «Involución lingüística y exclusión literaria: el caso asturiano» [949-975], de Á. Ruiz de la Peña, donde también se lleva a cabo un interesante estudio comparativo de la situación socio-lingüística del asturiano y su literatura con respecto al gallego, el euskera y el catalán durante los siglos XVIII y XX. El capítulo «La opinión literaria de Junquera Huergo» [847-858], de X. R. Iglesias Cueva, aunque también recoge las ideas literarias y lingüísticas sobre el asturiano de Junquera, se centra en el análisis literario de Llos trabayos de Chinticu (1843), poema en el que se contrapone el apacible mundo rural con el caótico mundo urbano. La recreación de un tópico literario similar, la fugacidad de la felicidad terrena, constituye, junto con la pérdida de los viejos modo de vida, el eje central de la obra de diversos autores asturianos de finales del siglo XIX y comienzos del XX, que son objeto de estudio de R. González Delgado en su artículo «El topos de l'Arcadia na lliteratura asturiana» [821-838]. El mismo periodo temporal es parcialmente abordado en «Teatru asturianu y cultura proletaria» [915-928] por M. Ramos Corrada, quien ofrece una relación de las representaciones de las obras teatrales escritas en asturiano llevadas a cabo por las agrupaciones obreras y sindicales de las cuencas mineras asturianas durante el primer tercio del siglo XX y un estudio de la función de este tipo de obras en su contexto histórico, sociológico y literario.

En «Algunos paralelismos entre las comedias de «Antón de la Braña» en asturiano y de Luciano Puyuelo en aragonés» [885-914], F. Nagore Laín analiza las principales similitudes técnicas y temáticas de la obra dramática costumbrista del escritor asturiano Manuel Antonio Arias y de Luciano Puyuelo, para, posteriormente, ofrecer un completo análisis lingüístico de los principales fenómenos geolectales aparecidos en sus comedias en las que intentan reflejar el habla local, fuertemente castellanizada. El artículo de R. González-Quevedo, «El mundo de la braña na obra l.literaria d'Eva González» [839-846], nos acerca a la obra literaria de Eva González Fernández, escritora de poemas y cuentos en asturiano-leonés de inspiración popular en los que refleja los modos de vida y la cultura de las aldeas de vaqueiros. La narrativa contemporánea está representada en el artículo de G. Baamonde Traveso «Realidad y ficción en Historia universal de Paniceiros de Xuan Bello» [761-771], centrado en el análisis de esta obra de uno de los autores actuales en asturiano más reputados y que se trata de un conjunto de narraciones, ensayos, poemas, etc. cuyo hilo conductor es la cultura asturiana. También encontramos dos artículos complementarios dedicados a la obra literaria de G. Arias, que también escribe bajo el pseudónimo de Lluis Fontetoba; es el caso de «Los «exercicios literarios> del escritor Luis Fontetoba» [815-820], de V. García Oliva, y «Delles claves d'interpretación nos rellatos de Xosé Lluis García Arias» [873-884], de M. Mori de Arriba, donde se lleva a cabo un interesante estudio sobre estos textos y otros cuentos y relatos cortos recopilados en los libros Patriótiques proses en versu (1992) y La prieta dama y dellos exercicios lliterarios más (2003) donde se desvelan sus técnicas narrativas más habituales y los principales ejes temáticos, como la desculturización o la vida tradicional asturiana.

Esta sección incluye asimismo una serie de artículos centrados en autores nacidos o vinculados con Asturias que desarrollaron su labor literaria en castellano. Así, I. Urzainqui ofrece en «Memoria periodística de Irene de Navia y Bellet (1726-1786), primera escritora asturiana conocida» [1011-1045] un pormenorizado repaso biográfico de esta noble de origen asturiano considerada como representación del ideal ilustrado de mujer cultivada. A. Fernández Insuela dedica el capítulo «Opiniones sobre literatura en los artículos de José Díaz Fernández en 1936 en el diario *El Diluvio* (Barcelona)»

[793-814] a la figura de uno de los principales teorizadores de la literatura española prefranquista y a su labor como articulista. Por su parte, M. Cueto Pérez, en «Del teatro al cine: La barca sin pescador (Alejandro Casona/José María Forn)» [773-791], realiza una reflexión sobre el proceso de adaptación fílmica de textos dramáticos ejemplificado a través del análisis de la adaptación de esta obra teatral. Completa este bloque literario un artículo de P. Suárez García, «La torna del Tirant lo Blanch al asturiano» [977-1010], sobre el proceso de traducción al asturiano de la famosa novela del valenciano Joanot Martorell y donde se reflexiona sobre la conveniencia y la metodología aplicada para mantener el estilo de la obra original medieval, con sus arcaísmos, cultismos y tecnicismos.

El segundo tomo se cierra con un bloque dedicado a la «Historia» [1047-1072] que cuenta con un artículo de N. Bartolomé Pérez («El Llibru Xulgu de Lleón» [1049-1064]) sobre las particularidades simbólicas y jurídicas del Fuero Juzgo en el antiguo reino de León y su aplicación durante la Edad Media, y otro artículo de I. Torrente Fernández («Xixón ya Uviéu na dómina de la monarquía asturiana» [1065-1072]) a cerca de las motivaciones que llevaron a la elección de Oviedo como sede del antiguo Asturorum Regnum en detrimento de Gijón.

Se trata, en conclusión, de una obra muy completa con la que el lector podrá tener un conocimiento más profundo sobre la situación sociolingüística de las variedades asturleonesas y sobre sus rasgos lingüísticos más representativos, así como sobre diversos aspectos de su morfosintaxis, etimología y onomástica hasta ahora poco tratados o que no habían sido analizados con el exigible rigor científico. Y lo mismo cabe decir de diversos autores representativos de la literatura asturiana hasta ahora poco conocidos fuera del Principado y a cuya difusión y ubicación en el panorama de las letras hispánicas contribuirá este *Homenaxe*. En su conjunto, nos encontramos, pues, ante una obra que resultará muy valiosa y estimulante para aquellos interesados en el estudio del asturiano y de la que también podrán sacar provecho, gracias a sus muchos trabajos contrastivos y comparativos, los especialistas del ámbito hispánico y de la romanística, especialmente aquellos interesados en los orígenes de las lenguas romances y su toponimia.

Vicente J. MARCET RODRÍGUEZ

Galloromania

Inka WISSNER, *La Vendée dans l'écriture littéraire. Analyse du vocabulaire régional chez Yves Viollier*, Strasbourg, Éditions de linguistique et de philologie, 2013, XII + 409 pages.

Dans cette étude linguistique, qui se situe aux confins de la littérature, de l'analyse de discours et de la philologie, Inka Wissner cherche à cerner le comment et le pourquoi de la mise en évidence de diatopismes dans les romans d'Yves Viollier, écrivain régionaliste de Vendée. Son corpus se compose de 26 romans publiés de 1972 à 2009 [367sq.]. Elle en dégage une nomenclature de 109 diatopismes qui font l'objet d'articles dévelop-

pés [83-332] où, après avoir défini le mot et en avoir reproduit le(s) contexte(s) d'emploi, elle l'analyse sous quatre aspects: la manière dont il est mis en relief (typographie ou glose), son utilisation dans le corpus primaire, son usage en Vendée et son dossier étymologique et historique. L'analyse méthodique et le souci des moindres détails mettent le lecteur en confiance dès la consultation du premier article.

L'auteure en arrive à des observations auxquelles ne s'attend pas le lecteur qui serait porté à penser que le premier objectif de l'écrivain régionaliste est de valoriser la variété locale de la langue. Non, Viollier n'a pas voulu attirer l'attention sur ces unités lexicales pour leur vitalité, puisqu'une vingtaine d'entre elles sont sorties de l'usage, ni pour leur origine et leur histoire, ni pour leur valeur emblématique, encore qu'on puisse percevoir ici et là une certaine volonté de promouvoir le patrimoine régional. Wissner conclut que les mises en relief véhiculent plutôt des informations sur l'énonciateur et servent à authentifier le discours. De ce point de vue, les gloses sont plus révélatrices que le recours à l'italique et aux guillemets. Elle découvre ainsi que les mots mis en évidence le sont pour leur valeur référentielle, servant à «ancrer le récit dans le milieu qui est mis en scène » [354], avec une insistance sur les personnages.

Pour mieux juger de la portée de cette étude, il faut savoir que, pour Viollier, «la mise en relief est un procédé discursif habituel, qui s'applique à divers faits de langue, et qui dans les romans analysés ne porte que rarement sur des diatopismes » [342]. D'ailleurs, les diatopismes qui ne sont pas marqués sont six fois plus nombreux. Il faut savoir en outre que, sur les 150 occurrences de mises en évidence des diatopismes étudiés, près de la moitié ont été faites par l'éditeur pour des raisons d'intelligibilité, sous forme de gloses. Wissner a bien fait la distinction dans ses conclusions, reconnaissant que seules les mises en relief attribuables à l'auteur sont susceptibles de révéler ses motivations. On peut dès lors se demander si la prise en compte de l'ensemble des diatopismes utilisés par l'écrivain n'aurait pas été plus pertinente pour cerner le pourquoi des mises en relief. Le surplus de travail aurait pu être compensé par un traitement plus rapide de la question étymologique et historique puisque, reconnaît l'auteure, « [1] es caractéristiques historico-variétales des diatopismes n'ont pas d'impact sur l'exploitation ciblée des diatopismes dans le discours, contrairement aux caractéristiques synchroniques » [334].

Il reste peu courant qu'un auteur, somme toute modeste, fasse l'objet d'un travail universitaire aussi important. Ni lui ni ses lecteurs ne sauraient s'en plaindre. Quant aux linguistes, ils y découvriront une méthode d'analyse qui ouvre des perspectives nouvelles dans l'étude des variantes topolectales du français.

Claude POIRIER

Esther BAIWIR, *Atlas linguistique de la Wallonie*, tome 17: *Famille, vie et relations sociales*, Université de Liège, Presses universitaires de Liège – Sciences humaines, 2011, 421 pages.

La dialectologie galloromane peut se réjouir d'un heureux événement: la parution d'un nouveau tome de l'ALW (le dernier est paru en 2006; v. notre compte rendu ici 74, 255-257). Il s'agit du dixième volume publié et du premier rédigé par Esther Baiwir,

qui mérite ici toutes nos félicitations, ainsi que la reconnaissance de la communauté des romanistes. Que le Fonds National de la Recherche Scientifique belge soit lui aussi remercié pour le « mandat de chargé de recherches » qu'il a accordé à la « continuation de la rédaction de cette œuvre monumentale consacrée à l'ensemble des parlers de Wallonie » [p. 4]. Puisse-t-il continuer à investir dans ce beau chantier qui perpétue avec talent une si brillante tradition.

Le présent volume regroupe 160 notices [pp. 13-393], accompagnées de 66 cartes (celles-ci, on le rappellera, n'apparaissent que lorsque les matériaux s'y prêtent particulièrement bien), le tout suivi d'un index des formes [pp. 395-411], d'un index étymologique [pp. 411-416], d'une table des cartes [pp. 417-418] et d'une table des matières [pp. 419-420]. Les thématiques abordées dans ce tome (« Famille, vie et relations sociales ») ont donné lieu à une abondance de matériaux d'une très grande richesse, publiés et analysés avec toute la minutie et l'expertise qui caractérisent les rédacteurs successifs de l'ALW. Les champs onomasiologiques traités dans ce volume ont permis de recueillir aussi de nombreuses données ethnographiques: ainsi, celle qui se marie avant ses sœurs « fait danser ses sœurs sur le cul du four » [p. 27], et on sourit de lire que, comme dans tous les petits villages du monde, « l'étranger ne signifie pas forcément 'au-delà des frontières étatiques' », mais tout simplement « loin, hors du village » [p. 129]. La notice 144, « Envoyer quelqu'un à la chasse d'oiseaux imaginaires », a permis de recueillir une riche moisson de données linguistiques et ethnographiques, abondamment commentées, et la seule note 4 (« Construction syntaxique et précisions sémantiques ») s'étend déjà sur près d'une page. De précieuses informations de nature pragmatique apparaissent à l'occasion (« À A 44, [...] le tutoiement ne serait employé que dans les disputes et avec des animaux quand on est en colère » [p. 240]; «À Ne 32, le témoin précise que tout le monde se tutoie, sauf les enfants qui ne tutoient pas leurs parents. » [p. 241]).

Certaines notices, toujours aussi élaborées dans leur structuration, se déploient sur une douzaine de colonnes, et ont parfois donné du fil à retordre à la rédactrice, comme on peut le lire dans le paragraphe initial de la notice 117, «Baragouiner, jargonner»: «La première difficulté de cette notice réside dans la distinction à opérer entre les sens 'parler (une langue) en l'estropiant' et 'parler une langue qui paraît barbare à ceux qui ne la comprennent pas'. Ainsi, s'il semble, au vu de la question de l'EH [enquête Haust], que les témoins ont donné des réponses signifiant '(mal) parler flamand ou allemand', certaines formes signifient en revanche 'mal parler (le wallon), ainsi que le parlent les étrangers'. » Il fallait donc d'abord adopter une attitude critique envers le questionnaire de l'enquête, et la façon dont les témoins y ont répondu¹. La microstructure de la notice en question impressionne très favorablement par sa complexité, qui sait rendre justice à l'objet; les 64 notes qui l'accompagnent montrent un souci constant d'étymologiser les matériaux, le plus souvent par des rattachements à l'article du FEW correspondant, que ce volume de l'ALW contribue d'ailleurs à enrichir ponctuellement. Le tré-

Dans le même ordre d'idées (approche critique envers la démarche de l'enquêteurdialectologue), cf. cette remarque: « Le type 「individu (A) est très probablement un gallicisme d'enquête. » [p. 115]. De très nombreux gallicismes sont d'ailleurs explicitement signalés comme tels. – Cf. encore cette observation, note 1, notice 132: « L'influence du système d'enquête par traduction se fait sans doute plus largement ressentir pour les questions parémiologiques; seule la consultation des dictionnaires et recueils dialectaux peut confirmer l'authenticité de la formation [...]. »

sor de Wartburg est du reste cité systématiquement, ce qui inspire confiance et montre qu'E. Baiwir sait exploiter les richesses des ouvrages de référence de sa discipline. Seuls de très rares types lexicaux résistent à la sagacité de la rédactrice et donnent lieu à des notes telles que «Il conviendrait d'expliquer cette forme » (note 11) ou «Étym. inconnue » (note 40). D'autres notices illustrent le cas d'unités lexicales retirées du purgatoire des mots d'origine inconnue ou incertaine du FEW et replacées au sein de leur famille légitime²; des classements multiples sont aussi épinglés (v. notice 149, note 2). De très nombreux piliers de notre discipline sont cités dans les notes, de Yakov Malkiel («French suffixal derivation: its aloofness from vocalic gamuts », Mél. Posner, 1990 [p. 104]) à Émile Benveniste (*Institutions*, 1969 [p. 40]), ce qui dénote une connaissance vaste et étendue de la bibliographie.

Il est aussi possible, en dépouillant soigneusement l'ouvrage, de glaner quelques données sur le français de Belgique : « Quant au type 「maire 「(B2), principalement présent en Gaume, il ne semble pas se répandre ailleurs, malgré la pression du mot français de France. Les deux types autochtones se maintiennent et sont largement passés dans le français de Belgique. En français de Belgique, mayeur (ou maïeur) est un synonyme familier ou plaisant de bourgmestre (TLFi), mais non reconnu officiellement (Massion). » [p. 117]; cf. encore la note 2 de la notice 158 consacrée au type amigo « cachot de la prison communale ».

Il est réjouissant de constater que la dialectologie galloromane est encore capable de donner naissance à de pareils bijoux. De nombreux volumes de l'ALW manquent encore à l'appel; souhaitons qu'ils pourront voir le jour bientôt, afin que les richesses des enquêtes de Jean Haust et de ses successeurs soient mises à la disposition de tous, sous cette forme commentée, analysée et cartographiée qui caractérise lé trésor lexical wallon.

André THIBAULT

Philologie et édition

Tony HUNT (ed.), *An Old French Herbal* (ms. Princeton U.L. Garrett 131), Turnhout, Brepols (Textes vernaculaires du Moyen Âge, 4), 2008, 152 pages.

On voudra bien excuser le retard pris à rendre compte de cette édition. Mais on n'attend pas mon compte rendu pour savoir le bien qu'il faut penser des éditions de T. Hunt! Il nous donne ici l'édition de la traduction d'un Herbier latin, le *De viribus herbarum* attribué à Macer Floridus. Dans ce cas, la tâche n'était pas très facile, car le texte

V. par ex. la note 17 de la notice 28: « Ces formes, classées FEW 22/1, 149a dernierné, sont à déplacer FEW 9, 163b ponère, auprès de gaum. *parpounan, m., 'très petit œuf d'oiseau de basse-cour'. » [p. 63]; v. encore la note 16 de la notice 78: « V. FEW 16, 209a, all. HINKEN et y reporter les formes classées FEW 23, 213a à tort et à travers » [p. 159]. On excusera l'amphibologie dans cette dernière formulation: il ne s'agit pas de dire que les formes ont été classées « à tort et à travers », mais bien qu'elles sont classées sous le concept ainsi intitulé.

latin n'a plus été édité depuis 1832. Aussi TH a choisi de se concentrer sur l'édition du texte français. L'introduction est très courte: description du ms. unique (2° m. du 13° s.) [9-13] et caractérisation sommaire de la traduction [13-16]; pour une vue plus générale sur la diffusion des Herbiers en langue romane, on verra le compte rendu de M. S. Corradini Bozzi (*Medioevo Romanzo*, 34, 2010, 429-31). L'étude linguistique est aussi très brève mais les quelques traits typiques relevés [15-17] suffisent à localiser le texte (auteur et copiste utilisant une langue fortement marquée) dans le Sud-Ouest d'oïl. Quelques compléments:

- la forme fen(n)e de FEMINA, largement majoritaire (11 occ.), a été bien relevée¹ (mais on pouvait ajouter qu'elle n'est qu'une fois à la rime, et avec senne < SANAT en 1625, rime peu courante associant a accentué libre et e accentué entravé, tous deux nasalisés) et accompagnée d'un petit commentaire bibliographique (auquel on pouvait joindre surtout PfisterGir 470 et, en outre, SCathAumN p. 37 et EstFougL 988)</p>
- la forme net de NOCET n'existe pas dans le texte, c'est toujours nest
- la forme net de Nocte (attestée trois fois, ne se trouve qu'une seule fois à la rime, et avec let de Lectu en 174) est sans concurrente, car la forme noiz invoquée en 2017 est sans doute une faute de transcription (cf. infra)
- la forme pez de PECTUS est attestée 33 fois², mais elle n'est qu'une seule fois à la rime, avec delez de LATUS, tandis que la forme française piz ne se trouve qu'une seule fois, et à la rime avec porriz en 1183
- la forme pes de postius, que je n'avais trouvée que dans le fragment d'Angers du Roman de Thèbes (2º fragm. v. 46), est tout aussi générale (32 occurrences, toutes à l'intérieur du vers), tandis que la forme qu'on trouve à la rime est pis (une seul occ.), rimant avec assis
- les imparfaits de l'indicatif en -ot des verbes de la première conjugaison sont aussi à l'intérieur du vers ou bien riment entre eux.

Ainsi l'inventaire des formes régionales montre qu'elles sont très rarement à la rime et comme par ailleurs il n'y a pas lieu de les attribuer au copiste – qui aurait alors employé un parler différent de celui de l'auteur, ce que contredit la couleur régionale du vocabulaire de l'œuvre, qui est tout à fait en accord avec celle des graphies –, on peut penser que c'est l'auteur lui-même qui a évité de placer à la rime des formes régionalement typées.

On pouvait ajouter à l'inventaire des formes:

- confet "confit" 1080
- le pr. pers. fém. rég. tonique lé³ (édité de façon variée en 142, 167, 239, 1872)
- des formes comme morraient et rechaceraient 391-2, troveraient 2771, saient (= soient) 2808, fesaient 2861, resolaient 2863, posaient 2866
- les rimes lancelee: bree (= broie) 1977-8 freidors: secors 1979-80

nommon: non 1987-8 (qui vaut pour l'auteur, alors que les cas cités

Fames se lit en 136 mais aussi en 97. En 275 l'édition porte fenme non femme.

² Je dis 33, même s'il y a 34 références, car le renvoi à 1408 est faux.

³ Voir ici 76, 378-384.

[16§7] ne sont probants que pour la langue du copiste) *fait: reseit* 2929-30

trait: seit 2931-32.

Pour la versification [17], TH suppose une fréquente omission de vers pour les cas d'un nombre impair de vers construit sur une même rime; il vaut mieux considérer que le traducteur, qui visiblement a eu de la peine à rimer sa traduction, a pu construire un nombre impair de vers sur une même rime. Par exemple: Tot ce o eisil triblé meslot / E pes o miel ce destrenpot / E d'ice se desjeünot ... As ieuz oscurs, au cuer valeit / E au panceil ce que preneit (2796-2802), donne un sens, sans qu'il soit nécessaire de supposer que manque un vers, numéroté 2800; on notera aussi dans ce passage la séparation des deux types d'imparfaits (l'un régional en -ot pour les verbes de la 1^{re} conjugaison), qui se succèdent mais ne riment pas ensemble. Le cas de Molt et sec et chaut le lorier, / En degaster, en deslier / Les maus humors est sun poër (1081-83) est identique: ce sont trois rimes en é (lorier vaut lorer, deslier vaut deslier et poër rime avec eux). Ainsi, le texte comptera en fait quelques dizaines de vers de moins que les 3188 numérotés par l'éditeur. Remarquons encore que frot [17, l. 6] est une troisième personne du présent de l'indicatif de froter tout à fait normale.

Le texte a été bien compris et bien édité. Il est accompagné de notes qui renvoient systématiquement à l'édition du texte latin, que le traducteur rend assez fidèlement, ainsi qu'à d'autres textes quand le texte-source des passages (imprimés en italiques par TH) ne figure pas dans cette édition. Quelques remarques:

Prol. 4, *queilletés* est à lire *queilletes* (p. p. f. de *coillir*; afr. *coilloites*) et supprimer *queilleter* du glossaire

Prol. 7, *ajuvanz* ou plutôt *aiuanz* de *aiüer* pouvait être maintenu, cf. *la misericorde de celui ajuant* SBernAn²S 146,65

68, la correction de espison (poison Dom le cors est en espison) en esprison pose problème. La traduction "inflammation" s'appuie sur TL 2, 1258 (qui a pensé à esprendre "enflammer"), mais le mot qu'il cite (hapax, picard de surcroît) est une correction qu'il propose et je préférerais y voir un aprison⁴, dérivé de a(s)pre, au sens de "cruauté", comme a(s)prece ou a(s)preté. Par contre espison existe bien; il y en a même deux, l'un du lat. SPONSIO, l'autre dérivé de espier (pour un essai de les démêler v. TraLiLi 15/1, 255). Il me semble que c'est du premier qu'il s'agit ici, au sens de l'apr. esp(o)izon "enjeu, gageure": estre en espison serait "être en jeu, être engagé". Or ce mot a une coloration régionale assez nette. Il appartient au Sud-Ouest d'oïl, dans le prolongement des attestations d'ancien provençal (cf. « En nostres lances portarem l'espison, C'om tot lo-m lais o tot l'en port per son "De nos lances nous ferons dépendre la décision (= nous placerons en nos lances l'enjeu de décider si...), soit qu'on me laisse entièrement le [royaume], soit qu'on s'en empare complètement"» d'AigB 299, rappelé ici 69, 380). Je vois ce même mot ds Trois jorz i fu par espison «en conséquence de son vœu» de SSagOctChSp 906 (texte du Sud-Ouest), ds Li mires du garir i mist grant espison «mit toute sa promesse dans la

⁴ Alors que je maintiens pour *aprison* de Charles d'Orléans (v. DMF 2012 *apprison*¹ et *asprison*) l'interprétation de "conduite (ce qu'on a appris à faire)", que j'ai donnée ici même 58 (1994), 216.

- guérison » d'AlexParA 2, 1568 (qui peut être attribué au normand ou au poitevin, et est longuement discuté ds TraLiLi 15/1, 255-266) et ds *ge metroie ma teste en espison* «j'engagerais ma tête » du Roman du Saint Graal, cité ds Gdf 3, 534a (cf. maintenant SGraalIIIJostO 135/465var) qui pourrait être de l'Ouest/Sud-Ouest⁵, cf. TraLiLi 14/1, 119
- 252, malgré le lat. decocta, il vaut mieux éditer De cuite o ele si seit oint
- 378 Des euz oscurs oste o[s]curté, la forme ocurté est loin d'être rare: TroieC 10965var, 19209var; SFrançBP 3386; RobBloisBeaudL 2204; BrunLatChab 196var28; JourJugP 913 etc...; on pouvait aussi introduire au glossaire oscur "dont la vue est trouble (des yeux)", encore au v. 1566, (1^{re} att. obschur 16^e s. ds FEW 7, 281a; mais déjà, isolément, 1396 "qui est plongé dans l'obscurité" Cil qui songe que par le vent il soit empoudrez, dont ses yeus soient obscurs, signifie qu[e]...ds DMF) et ocurté "défaut de la vue" (1^{re} att. d'obscurté des yeux en 1426: Olibane...vault contre obscurté des yeulx, contre flux de sang et à remplir plaies de char ds DMF; mais déjà en 1260: oste toute l'oscurité de ses iols BrunLatC 136)
- 438 apparat *rejeurir* « with a nasal bar over the fourth letter » se lira *rejenvrir* cf. *regenvrir* de Gdf 6, 740a
- 493-4, on pourrait corriger *E le mal mengeisun que nomme* (où le verbe est sans sujet) en *le mal, mengeisun qu'e[n] nomme*
- 496 lire plutôt en garist
- 529 apparat esfant n'avait pas besoin d'être corrigé en effant
- 533-4 Il a poeir d'atenveier Le funz dou ventre et de pissier (« et de faire pisser »)
- 619 la correction de *en l'aive rose* en *en eue rose* ne s'impose peut-être pas, malgré la note
- 931 la correction de *ou l'erbe* en *o l'erbe* paraît arbitraire et n'aide pas à comprendre ce vers
- 977 *beit o neis la fumee*, donne un sens excellent "aspire par le nez la vapeur" et n'avait pas besoin d'être corrigé
- 1045-7 les trois vers sont construits sur une rime (cf. supra): il suffira de lire: Davant le freit le fievrox oint De l'ele ou cuist, pes n'en sent point Cuisses et dos quant en sunt oint « oins, avant la crise (lat. ante febris motum), à l'aide de l'huile où a cuit le piritre, l'homme fiévreux qui ensuite ne sentira pas ses cuisses ni son dos, qui en sont oints »; en outre l'apparat du vers 1046 est incompréhensible
- 1198-1200 lire, dans un passage similaire aux vv. 1045-7: *L'ele ou est cuist fet eschaufer:* Les fievros oint avant le freit Por la fievre qui venir deit «l'huile dans laquelle elle est cuite, réchauffe: oins les gens fiévreux...»

1651 lire el n'est

1806-7 virgule après recret et point après crace

1829 et 1855 tost ind. pr. 3, corrigé en tolt, n'est pas inconnu

1831 lire le corement "l'assaut" cf. Gdf 2, 302a

Ceci inviterait à nuancer l'indication «ms. BN fr. 748 [frc...] » de DEAFBibl (SGraal-IIIH).

1856-7 supprimer le point après epure et placer deux points après chaut

1895-7 illustre bien la construction de trois vers sur une même rime; On lira donc: Freit e sec [si] est le planten, Ce sachiez bien qu'il est molt sen, La raïz, l'erbë e le gren («...il est bon pour la santé, aussi bien la racine, que la plante et la graine»)

2017, d'après le lat. vocalis venae, on lira Qui fait la voiz, l'antécédent de qui étant la veine

2149, la versification implique de supprimer le tréma sur le e de euë

2391 lire qu'en en trait

2769-71 lire Meintes genz sont issi encore Qui trop en loign enchaucent ("recherchent") ore Ce qu'en lor cortil troveraient.

2914 lire plutôt A en froter

2931 lire plutôt qui de c'est trait

2949-50 je lirais plutôt *en trait* mais inversement *endoble* "redouble", verbe rarement attesté

3185-3188, il n'est pas nécessaire de supposer une lacune, puisque la rime unit normalement cuist et nest (= nuist). Dans ce cas je lirais: La greslee molt plus estraint Enflor e le vent plus estaint E le jus ou la feve cuist; Quar la feve assez meins nest («La fève grillée réduit beaucoup plus l'enflure et fait disparaître l'aérophagie, tout comme le jus où cuit la fève; car c'est ainsi que la fève nuit beaucoup moins»); je donnerais à quar le sens de "voilà pourquoi", cf. FEW 2, 1421b.

Le glossaire est bien large et rendra service. Quelques remarques:

aier et aiuer sont inutilement séparés (pour aiüer, il s'agit d'une forme assez rare: aiuer TroieC 20356varCHJ, ChevVivM 1200, 1316, 1470 tous var. de E, ajuer SCathAumN 286, 884, 1922, 2594; la forme du substantif aiüe est seule relevée (on notera qu'elle est presque toujours à la rime), alors que aïe est assez courant (812, 1512, 2442, tous à la rime); aju[v]ant se voit pourvu de l'ajout inutile d'un v

aovrer au sens d'"ouvrir" ne se rencontre pas; les formes se rattachent à aovrir

aspreté, dans les deux cas une lecture asprece serait préférable; en 570 L'aspreté en (TH est contraint de supprimer en) est plus tost otee et en 2969 Dou pez l'aspreté (aspreté donne un vers hypermétrique) e dou pomun

effant ne signifie "fœtus" que dans le syntagme effant mort

enchaant est à lire en chaant "en tombant"

enraie est à lire en raie (cf. TL 8, 192-3)

epatique, il serait bon de séparer la plante nommée ainsi, qui est un substantif, de l'adjectif employé dans le syntagme les estopez epatiques «ceux qui ont le fee estopé (524, 649 etc..)», où il est difficile de dire quel est l'adjectif

moole, en 3039, paraît signifier "mie de pain" v. FEW 6, 1, 635b, mais *peim* me reste obscur; en 2940, *moole* désigne la "substance" du froment

penneté signifie non pas "baked" mais "pétri" cf. FEW 7, 543 n.28

ple(u)e, séparer pleüe 129, p. p. de plovoir, de plee 2581, qui seul signifie "rain"

On aurait pu y ajouter:

aage, en bon aage ("dans la force de l'âge") tient les veuz 442 «maintient les vieux dans la force de l'âge». On ne peut trouver ds les dictionnaires que:

= ds le DMF: (Estre) de/en bon age. "(Être) à l'âge adulte, à l'âge mûr": Il n'est ne joune, n'encien, Mais de bon aage (Mir. st Lor., 1380, 149). – Dieu lui tiengne, au jour d'uy vivant en bon aage et prosperité de corps, d'esperit et de noble estat: c'est mon seigneur messire Jehan le Maingre, dit Bouciquaut (Bouciquaut L., 1406-1409, 7). – Estre en bon age pour + inf.: D'autre part tu es sain de corps et en bon aage pour vivre encores longuement (Curial B.-H., a.1447, 247)

= ds le FEW 24, 236a *de bon âge* "dans sa force (en parlant d'un cheval)" (Ac 1798-1932)

J'y ajoute: Car proz est et de grant parage, Por mal sofrir de bon aage, Et bien duez de chevalerie Thebes C 7252. – La vieille voie si est a entendre femme de bon aage, et la nouvelle, la jeune garcecte.... Je dy que se tu veulx avoir bon deduit d'amours, pren femme de bon aage qui ne soit mie trop jeune OvArtPrR 2, 3480-3485. – Celluy chevalier estoit bel homme, bien renommé, de bon eage, beau parlier LA MARCHE, Mém., II, c.1470, 51. – Jacques est dit de Bugnyn de bon eage ds MélDiStefano p. 40. – Tant com fu en mon bon aaige Ne s'en ala beste sauvaige Que ne preisse, tant fort corut Ysopet I-Avionnet B., c.1339-1348, 247/15. – Quant telle personne est morte, C'est pour tout le quartier dommaige. II n'avoit encores que bon aaige; II n'estoit point fort ancien Nouv. Path. T., c.1474-1485, 51/95

aler hors "évacuer son ventre" 1062, 1886, 2464, 2897 qui n'a été relevé que ds le DMF: une autre maladie que chiens ont qui sont costuvez, et ne peuent aler hors et desechent. (HENRI FERR., Modus et Ratio, Livre deduis T., c.1354-1377, 101)

aspre "rugueux" 2997

atriblé "écrasé" 385, 428, qui n'est pas commun (on le trouve surtout ds les textes religieux, trad. de la Bible cf. Gdf 1, 489ab) en face du plus technique *triblé*, qui est usuel ici (349, 811, 2797 etc...)

aubun d'of m. "jaune d'œuf" 1321, 1910, 2279, 2659

clarir "éclaircir (la voix)" 425 E cuit e cru la voiz clarist (lat. clarificat raucam...vocem) corir "avoir la diarrhée" 286

dent dolor "mal de dent" 1502, dont je n'avais (ici 58, 575) que des attestations anglonormandes; on notera aussi les synonymes la dolor des denz 366, le mau des denz 1161 et le tour peu commun la dent dolant "la dent qui fait mal" 816, tour qui ne se trouve que ds ChirAlbT 7rb et 26rb

devoir, rien ne deit a auc. par "n'est inférieur en rien à qn sous le rapport de" 1752, tour assez rare

enfroté "frotté" 2854 et 2998

fervor (dou panceil) "fermentation, brûlure (d'estomac)" 1305 (lat. fervorem stomachi)

los, avoir los de + inf. 1904 cf. avoir le los de "avoir la réputation de": Par Dieu, no ville a bien le los, Par dessus toutes les villettes, D'avoir plus belles baisselettes De tout cest pays (Dit prunier B., c.1330-1350, 51) ds DMF

noveler "renouveler" 1965

secors, pour Einsi les fievres unt secors 1956 "sont soulagées", avoir secors ne s'employant d'ordinaire que pour une personne et dans le domaine militaire (ou amoureux); le plus proche étant: De cest païs aëz merci Que vus veez a mort turnee Si socurz n'a de vostre blé WaceNicR 306

vin, à côté de ei(s)sil, oisil "vinaigre" - très courants dans le texte et enregistrés ds le glossaire -, on a aussi, pour traduire le lat. acetum (et parfois aussi le syntagme déjà lat. acri cum vino, traduit par o vin esgre 154, o vin eigre 1518, et par o oisil 223, o eisil 1958), vin eigre 540, 574, 775 855, 861, vin egre 1265, vin esgre 154 et eigre vin 540. Vinaigre (dep. ca 1200), un peu plus tardif qu'aisil (dep. 1120), a commencé à le supplanter dès le 13^e s., comme en font foi les attestations dans les grands textes médicaux du 13° s.: AntidNicD (norm., 2° m. 13° s.) et AldL (pic., 1256) n'emploient que vinaigre et jamais aisil; LSimpleMedD (13e s.) emploie surtout aisil mais connaît aussi vinaigre; ChirAlbT (lorr., mil. 13e s.) par contre n'emploie que aisil. On sait qu'en mfr. aisil survit surtout comme un mot littéraire, désignant le vinaigre présenté au Christ lors de la Crucifixion. En face de ces deux mots, aigre vin est mal attesté et notre eigre vin pourrait passer pour une première attestation, si l'on se fie à l'état actuel de la lexicographie; aigrevin (Corbie, 1295) ds FEW 14, 481a, où 1295 semble être une faute pour 1391 (ds DC 8, 343b). Le DMF inclut ds son article aigre, sans l'isoler, un ex. d'aigre vin signifiant "vinaigre (dans son emploi lié à la Crucifixion)" (Vezci la couronne en presence De quoy le doux roy couronnastes, Et en quoy boire li donnastes, Au roy tout puissant et devin, Velin amer et aigre vin (Jour Jug. R., c.1380-1400, 252)6. Voici ce que j'ai relevé:

Ne le pot croire, aigrevin fist mander, De l'iaue fist tout erraument caufer Et Bueve en fist son viaire laver Bueve3S 6329 (1er t. 13e, picard)

pernez milfoil e commin e eisil o egre vin ensemble PlatPractH ds HuntAgnMed 2, 272, 144 (2° q. 13°, texte qui contiendrait quelques rares traits picards⁷)

vesci la garison des vers dou ventre; prendés merfuel et coumin, aigre vin et aisil RecMédCambraiS 258 §41 (2° m. 13° s., picard)

Pour III chopines d'aigre vin LongnonDoc 3, 446a (1347-48, Champagne)

Constantinoble est la crois nostre seigneur Ihesu Crist, et une siene cote senz cousture, et la sponge et la rondine a quoy on ly donna a boire fiel et aigre vin en la crois JMandPL 233 (apr. 1360, version continentale) ⁸

Cler vin avoir, sa poulaille rostie, Connins, perdriz, et pour espicerie Candie avoir, safran, gingembre, et prie Tout d'aigrevin et vergus destremper Desch 6, 101, 302 (cf. R 50, 414)

C'on ne le puet bien refraindre en la fin, Par aigre vin, par verjus, par moustarde Desch 4, 281, 119

Dans un autre ex.: Et aussi pourroies tu dire Que bien peu d'aigre vin empire De bon vin une plaine tonne (LE FÈVRE, Lament. Math. V.H., c.1380, 215), aigre vin n'est que l'antonyme de bon vin.

⁷ Selon DEAFBibl, qui malheureusement n'indique pas sa source.

Remarquons que la version liégeoise porte ici *boire fiel et aysil* (éd. M. Tyssens et R. Raelet, p. 5, 163, v. ici 76, 267), reflétant l'emploi littéraire du mot *aisil*.

Peut-être aussi *Laitue*, aigre vin *vault*, Desch 5, 131, 20. Desch emploie aussi *vinaigre* (8, 343) et aussi *aisil*, au sens de "verjus", dans le syntagme *l'aigre grape d'aisil*: *Dist*

un tonnel de vin de Portau dont a fait aigrevin de Mémoires de la Société dunkerquoise pour l'encouragement des sciences, des lettres et des arts, 1857, p. 297 n.2 (1406, Dunkerque)

le destempre de bon aigre vin, et le mette sour la boche, et la mettre sovent aus neis car ly aigre vin corrompt les mailles airsune petite sponge destempreie de for aigre vin ds DWall 4 (1975-76), 97 et 100 (wallon, 15° s.)

Pour oster ergoutte, R. cordes d'arcks qui ayent passet an ou plus, et si les ardez en pouldres et destemprez d'aigre vin et mettez sus ds RLaR 38, 161 (Namur, 15° s.)

chars dangerreuses a mangier sans force d'aigre vin, de cyboles, oignons Plac-TimT 211/431var (ca 1450, Flandres)

XI barilz et ung poinçon aigre vin ... XXIIII baris aigre vin ... ung caque aigrevin ... X baris aigrevin ... VII barilz aigrevin ... IIII baris aigrevin ... IIII caques aigrevin ... deux caques aigrevin ... deux baris aigrevin (1454, péage de Meulan, produit venant probablement de la Champagne) de R.-H. Bautier, Sur l'histoire économique de la France médiévale: la route, le fleuve, la foire, VI, 276 § 16 et 19, 279 § 41 et 42 et 46, 281 § 70, 282 § 79, 283 § 83 et 84, 284 § 93

a chascun conuint la face rafreschir d'eaue fresche et d'aigre vin. GalienS p. 300 (var. ms. Ars 3351; 3° q. 15° s.)

Que nul no puist vendre sausse de mostarde qu'elle ne soit bonne, loielle bien broyée et faite de bon aigre vin ou verjus (1463, Arch. d'Abbeville) ds Gay 1, 231a (brun d'Auxerre)

Sy se pençoient les dames et les damoyselles de sa court de la remectre en point par eaue et aigrevin qu'il luy gecterent au visaige GuillOrPrT 509, 5.

On voit que le mot est centré sur quelques bassins de production, essentiellement les régions picardo-wallonnes et champenoises. Ce fait m'amènerait à voir ds l'esgre vin de notre herbier, une simple facilité métrique.

Venons-en aux mots régionaux. On pourra en relever plusieurs:

avisunques "à grand peine" (Ouest, Sud-Ouest, normand, anglo-normand, v. RLiR 59, 626; Bien Dire et Bien Aprandre, 21, 365)

coitier v. impers., cuite "il convient" (Ouest [Troie; Péan Gatineau; Angier; ChevBar-BloisB 260, 339, 355, 754, 888, 891, 904, 1032, 1065, 1192], anglo-normand [PurgS-

Salomon le soutil Que l'aigre grape d'aisil Mangierent en ramenbrance Les anciens (traduisant le lat. patres uvam comederint acerbam de Jer. XXXI, 29 et Ezech. XVIII, 2).

Le texte n'emploie jamais ni vinaigre ni aisil. On peut penser qu'il y aurait là une raison pratique: l'aigre vin pourrait être moins taxé que le vin aigre (cf. ce texte [1493, Montsoreau]: Pour vinaigre dépry, si en faisant ledit dépry [c'est-à-dire "la déclaration faite, devant le bureau de péage, par le marchand ou batelier conduisant marchandise franche, de la nature de son chargement; ainsi appelée de ce qu'elle contenait prière implicite de laisser passer, en raison de l'exemption dont jouissait le chargement"] il dict ces mots, « aigre vin », car s'il dict « vinaigre », en ce cas il doit amende de soixante sols t. ds Mantellier 3, 241).

- PatrBerM 250¹¹; ModvB² 3031]). Cf. PopeAngier 77; TL 2, 551; FEW 2, 830b; AND*i*
- egraz "verjus" (Ouest [1406, Angers¹² ds Gdf 1, 184c-185a; 1462-1466, Angers¹³; Meschinot]. Cf. Gdf 1, 184c-185a; FEW 24, 96a; DMF); il s'agit d'une première attestation
- endeible "malade", aux 12° et 13° s. le mot ne se trouve que dans des textes de l'Ouest 14, de Normandie et d'Angleterre. Cf. Gdf 3, 127c; TL 2, 276; FEW 3, 22a; ANDi; et déjà RoquesRég 152; il se répand un peu en dehors de ce domaine au 14° siècle, cf. DMF
- (h)erneise cette forme d'armoise ne se trouve qu'en Loire-Atlantique et en angevin à Montjean-sur-Loire, ainsi que dans l'Orne à Saint-Georges-des-Groseillers, au témoignage du FEW 25, 362a
- espison (Sud-Ouest, v. supra)
- il(l) ors "alors" adv. 2500, 2898 (anglo-normand [PhThCompM 2005; PhThBestWa 1951; GuillMarH 11623], normand [GuillJoiesR 514; Seront illors aseüré EructavitJ 70 var. de B [norm. mil. 13° s.], Ouest [EstFougL 171, 743, 1307; AngVieGregM; AngDialO 17951; tantost et des ylors nous, noz hoirs et la terre dessus dite serions deschargiez de la rente dessus dite (1331, Château-du-Loir ds ArchHistMaine 6, 213)]. Cf. Gdf 4, 544b, TL 4, 1334-35, FEW 4, 377b ANDi . Seule 15 attestation discordante: Des ylors qu'i le vit (var.: De ci loin qui le vit ChronGuesclC 13498), a ryre conmença ChronGuesclF 14412 (d'où «pik. 1382» ds FEW 4, 377b). Mais cette attestation isolée, dans le temps et l'espace, pourrait recevoir une autre explication 16
- legier "soulager (des maladies, des douleurs etc...)" (Touraine [PeanGatS²], Ouest [SMarieEgTD 547]¹⁷ et Orléanais [JostPletR; doc. de 1432]). Cf. TL 5, 309; Gdf 4, 756bc; FEW 5, 286b; DMF et voir déjà ZrP 95, 177)
- panceil "estomac, ventre", très fréquent (plus de 30 ex.), alors que c'est un hapax médiéval d'après Gdf 5, 715c, TL 7, 122 et FEW 7, 566b, la seule attestation connue se lisant ds BenDucF 39557 (Touraine); l'ANDi y a ajouté un exemple d'un réceptaire (RecMédJuteH 249/6), contenu dans un ms. de la 2° m. du 12° s., mais ne précise pas (ce qui est noté ds l'article *tucher* 831a) qu'il y apparaît sous la forme *planceil*, corrigée par l'éditeur

Même si le mot n'est que ds le ms. à traits francoprovençaux, il n'est pas douteux que le mot remonte à une version anglo-normande de l'œuvre; l'autre ms., anglo-normand a le synonyme, plus usuel, *si estut*.

Le DMF qui reprend l'exemple de Gdf ne croit pas utile de le localiser.

André Joubert, Étude sur la vie privée au XVe siècle en Anjou, 18, 30, 31, 144, 155, 162

La seule exception est SElisRobJ (*Vie de sainte Elisabeth de Hongrie*, en octosyll., par Robert de Camblinnuel; pic. 2° m. 13° s.).

¹⁵ *Illors* de SpankeChans 122, 4 var. pourrait être une simple graphie pour *aillors*.

Trait de couleur locale artificielle ou bien trace de l'œuvre originelle? La question reste ouverte. Notons toutefois que le ms. paraît lié à une famille rouennaise.

¹⁷ Corriger le «originellement agn.» de DEAFBibl.

- roignaz m., non pas «one suffering from scabies» mais "croûte de gale"; le mot n'est attesté que dans les dialectes modernes du Poitou v. FEW 10, 470a cf. encore «rognat (Civ., Montmor.) s. m. "croûte sur une plaie en voie de cicatrisation" » ds R. Mineau, L. Racinoux, Glossaire des vieux parlers de la Vienne, p. 348 et 351
- sachun, sachon, saçun "petit sac" (Ouest [Lentilles traist de sen sacon SMarieEgTD 1265; MirNDChartrK 3, 261], normand [plain un petit saçon SyraconS 87; localisation possible pour et lor porterai le saçon Pères70L 23262], anglo-normand [saceuns linges Med Pres⁴ 25], peut-être Ouest/Sud-Ouest pour La pel ert coisue si sembla un sacon, Autresi me mis ens com feis un bacon AlexVenL 7611), Angers [1448 deux saccons de damas blanc Comptes de René d'Anjou]. Une extension parisienne, en 1305 [Pour LV aunes de toile pour faire sacons pour les lis ds J.-M. Richard, Une petite-nièce de Saint Louis: Mahaut, comtesse d'Artois et de Bourgogne, 181]. Cf. Gdf 7, 275b; TL 9, 26; FEW 11, 23a,; ANDi; DMF
- sofrin adj. "de soufre" (Ouest [La ou Flegeton cort sofrin, BenDucF; la flame sulphrine; MarieEspJ²1124, 1132, 1266, 1330], anglo-normand [sulfrins arsuns PetPhilT 1318; fumés sulfereyns ChronPLangW² 2, 80]). Cf. Gdf 7, 505c; TL 9, 1016; FEW 12, 421a; ANDi
- treant "téton (d'une femme)", ici en réunissant les sens de "téton (d'une femme)" et de "trayon (d'un animal)" (anglo-normand [PhThBestM], normand [WaceNicR, WaceRouH, BestGuillR; GuillSMadS 294 (où le mot n'a pas été compris par les éditeurs successifs, y compris O. Collet ds *Vies Médiévales de Marie-Madeleine*, 147/294)], Ouest [BenDucF, SMarieEgτD 643 et 177var, FloreβP), Sud-Ouest [SSagOctS 2451 et SSagOctChSp 291]); seul échappe à nos tentatives de localisation plus précise ThomKentF 6177 var. des mss C et P (mais le mot y est sûrement attribuable au même domaine). Cf. Gdf 7, 784b; FEW 13, 2, 179a et 182b; RoquesRég 403-4 (voir déjà ZrP 95, 177)
- vialles "organes vitaux" n'est connu en domaine d'oïl (Ouest) que chez Angier, qui en offre deux exemples (AngVieGrégM 292 et AngierDialO 15548); en apr. on ne trouve viallas, vialias que ds LibScintW p. 158 (ms. du 14° s.; Vivarais/Velay), qui en a trois 3 attestations, cf. Gdf 7, 224a, FEW 14, 543b, TL 11, 382, ANDi
- Enfin, le démonstratif fém. ça, à côté des formes masc. cel (l'ancienne) et ce (la nouvelle), sur lequel X. Leroux a attiré mon attention (v. ici 77, 461-516), se lit ici pour la première fois avant les attestations angevines du 15° siècle: E dient: «Faire puot quel bien Ça vïolë e ce plantein? Quar a mengier ne valent rien. Neïs cel chol e ça laictue, Fors a mengier, que porte aiüe? » 2773-2777 (inutile de supposer une lacune car bien et rien riment avec plantein dans ce groupe de trois vers unis par la rime) et Vent engendre la feve ou cors E au dedenz e au dehors. Ça ventosité nee ou ventre De la fumeë ou chief entre ("fait entrer", emploi tr. de entrer cf. TL 3, 678, 50). Ça fumee cervel corrunt Don maus songes vienent e sunt 3163-3168.

On voit donc le grand intérêt de ce texte, qui constitue un document linguistique majeur, et qu'on peut attribuer avec assurance à une région, au sud de la Loire, entre Angers et Poitiers.

Gilles ROQUES

Jean Froissart, *Melyador*, roman en vers de la fin du XIV^e siècle, édition critique par Nathalie BRAGANTINI-MAILLARD, Préface de Michel Zink, Genève, Droz (Textes littéraires français, 616), 2012, 2 volumes, 1973 pages.

Plus d'un siècle après la publication de l'unique édition intégrale du *Méliador* de Jean Froissart qu'A. Longnon a établie, paraît, sous la plume de N. Bragantini-Maillard, une nouvelle édition de ce roman arthurien écrit en deux temps, autour de 1362-1369 et de 1383 [69]¹. Après une introduction parfaitement informée dans le premier tome [15-327], qui détaille méthodiquement les divers aspects linguistiques de l'œuvre (langue du copiste, langue de Jean Froissart, langue des insertions lyriques et langue du ms. *A*), on trouve, précédés d'une bibliographie soignée [329-52], les 30770 vers qui composent l'œuvre. Le second tome comporte à la suite des variantes des fragments *A36*, *A37* et *A38*, l'édition du fragment *A39* suivie d'abondantes et très utiles notes qui discutent et éclairent les difficultés du texte pour en faciliter la lecture [1329-1582]. Viennent ensuite un court *Index des phrases à valeur proverbiale ou sentencieuse* [1583-94], puis, tout comme dans l'édition précédente, un *Index armorial* [1595-99] et un *Index des noms propres* [1601-26] et, pour finir, avant une *Table des insertions lyriques*, un imposant glossaire [1627-69].

Vu que le seul autre manuscrit qui conserve le roman de Froissart est très fragmentaire, cette édition du *Melyador*, comme la précédente, repose sur le manuscrit B (Paris, BNF, fr. 12557) de la fin du XIV^e siècle, et presque complet. Mais cette nouvelle édition est justifiée par l'éditrice par le fait que «[1]e texte fut établi selon les principes éditoriaux en vigueur au XIX^e siècle » et que « de trop nombreuses leçons s'écartent du manuscrit par surcorrection, voire par erreur de lecture » [49]. En la matière, N. B.-M. a su parfaitement bien réhabiliter le texte de la copie, comme le montre la comparaison de ces deux éditions.

En effet, pour les seuls vers 117 à 734, la confrontation de ces éditions avec la reproduction du manuscrit qui a servi de base (fol. 2a-6c) et qui est en ligne sur le site http://gallica.bnf.fr révèle de nombreuses inexactitudes de transcription dans l'ancienne édition (près d'une cinquantaine); ces lectures fautives ont par bonheur disparu chez N. B.-M. Ainsi, et selon le fil du texte, nous relevons les remplacements suivants:

```
praiel \rightarrow praiiel
ocis \rightarrow occis
droit \rightarrow drois
enmaine \rightarrow emmaine (manuscrit: \bar{e}mainne)
germaine \rightarrow germainne
rien \rightarrow riens
D'amours \rightarrow Amours
encore \rightarrow encor
voroit \rightarrow vorroit
lieue \rightarrow liewe
cembel (: chastiel) \rightarrow cembiel
```

Dorénavant j'indiquerai *Méliador* pour l'édition d'A. Longnon et *Melyador* pour celle de N. Bragantini-Maillard.

```
sieui → sievoit
outre \rightarrow oultre
vallet \rightarrow varlet
mie \rightarrow mies
euissiez → euissiés
congier \rightarrow congiet
le \rightarrow li
ma \rightarrow no
repondi \rightarrow respondi
puissance \rightarrow poissance
pas\ de\ doute \rightarrow pas\ doute
votre \rightarrow vostre
ieulx \rightarrow ieulz
semblant \rightarrow samblant
jusqu'au \ soir \rightarrow jusc'au \ soir \ (manuscrit: iuscausoir)
ces \rightarrow ses
compaignie \rightarrow compagnie
du \rightarrow dou
songe \rightarrow songne
Adonner → Ordonner
chose \rightarrow cose
compaignie → compagnie
remonte \rightarrow remonta
meschés (: courouciés) → meschiés
complet \rightarrow complit
du \rightarrow dou
la \rightarrow le
```

L'établissement du texte donne priorité au respect du manuscrit, au plus grand profit du glossaire destiné à être réutilisé par la lexicographie ultérieure. La comparaison des deux éditions nous montre que si, parmi les lectures fautives que je viens de citer, les leçons adonner et complet n'ont pas fait l'objet d'entrées dans le glossaire d'A. L., en revanche, les leçons correctes correspondantes ordonner et complit des vers 644 et 707 ont toutes deux, et à juste titre, été retenues dans le nouveau glossaire : sous ordener, c'est l'emploi pronominal de la locution «ordener + a "se conformer, se soumettre, obéir à"» qui présente un intérêt puisque N. B.-M. la donne par ailleurs comme première attestation [156] et sous complit suivi de «p. pa./adj. de complir "achevé, complet, entier"» l'intérêt réside dans l'emploi récent du mot [146]. Ces deux attestations et/ou celles qui s'y ajoutent au glossaire gagneraient bien entendu à être introduites dans le DMF. La fidélité au manuscrit observée par N. B.-M. permet, en plus de corriger les mauvaises lectures introduites par son prédécesseur, de rectifier les données erronées du glossaire directement issues de ces mélectures, en particulier les mots ou sens nouveaux forgés de toutes pièces.

On prendra pour exemples les lectures *debiter* (vers 2971) et *degrigne[r]* (var. du ms. *A38* [Paris, BN nlat. 2374], *ca* 1400, vers 79) répertoriées ensuite dans le glossaire avec

les définitions respectives de "être recherché, devenir populaire (?)" et "tomber (?)". La première attestation est entrée dans le DMF sous *débiter*¹ mais le sens donné par le glossaire, et contesté après la référence au texte, a été remplacé par celui de "honorer sa dette (?)"; il faut évidemment supprimer tout le paragraphe A qui ne comporte que cette attestation. La seconde attestation n'a, quant à elle, rien donné dans le DMF. Pour ces deux lexies, la solution à la problématique sémantique soulevée se trouve dans la lecture correcte du manuscrit qui porte respectivement *deliter* et *le grigne* et que N. B.-M. incorpore à son glossaire avec, d'une part, le sens "se réjouir" et, d'autre part, celui de "crinière" qui conviennent parfaitement bien. On notera que si l'attestation de *deliter* n'apporte rien de neuf pour le DMF, la graphie *grigne*, avec passage du *c* initial à la sonore *g*, mériterait d'être ajoutée sous l'article *crine* qui n'atteste pas ce phénomène, pourtant relevé dans le FEW 2, 1343a (à partir du glossaire de FroissMelL), qu'on pourra compléter, comme la note de l'éditrice y invite, par *RLiR* 56, (1992), 641.

Le texte que nous offre la nouvelle édition se lit en toute confiance et n'appelle que quelques menues remarques dans la mesure où il corrige fort peu le manuscrit: 233 leçons fautives sont soigneusement rejetées en bas de page [30] en même temps que les fautes de mètre. Mais, pourquoi corriger et ([= A. L.], ms.: &) en com? mais il est vrai que com est plus logique après ossi (v. 1480); qui estoit d'irlande en qui est rois d'Irlande (24 093); non "non" en nom (27 353), cette graphie sous sa forme non abrégée étant bien attestée dans les manuscrits médiévaux de même époque.

À propos de la segmentation des mots quelques remarques mineures s'imposent. Certes cette édition respecte soigneusement la séparation des mots du manuscrit, hormis les quelques cas signalés en note de bas de page, mais n'aurait-il pas fallu procéder à la soudure des expressions composées usuelles telles que au tour, de puis (v. 387, 1129)? Au vers 237 on peut lire çajus (caius dans le manuscrit) qui ne figure à ma connaissance dans aucune entrée de dictionnaire de langue médiévale (dans le DMF on note uniquement ça jus sous jus² et dans la base des textes du DMF çajus n'est attesté que dans FroissPrisF [v. 1879]; le DEAF J, 775-776, s.v. jus n'atteste pas davantage la forme cajus)². Or bien que l'attestation de çajus au vers 237 donne lieu à une entrée glosée "ici en bas" dans le glossaire en fin d'édition, je propose plutôt de transcrire cette unité lexicale complexe composée de ça et jus en deux mots tout comme, et à juste titre, l'éditrice a jugé opportun - contrairement à A. L. qui en fait à tort un mot à part entière qu'il ajoute en entrée à son glossaire - de transcrire la leçon riensnee du manuscrit (v. 254, etc.) en deux mots [75]. Quant à riens nee, on peut regretter toutefois sa place comme entrée du glossaire, l'indication ne ... riens nee "ne...rien du tout", sous rien aurait, à mon avis, été plus satisfaisante. Ce ne sont là que quelques remarques de détail qui n'enlèvent rien à la qualité de l'établissement du texte qui donne entièrement satisfaction.

Comme le glossaire du *Melyador* est très riche, on peut subodorer que l'intérêt du texte réside justement dans l'apport du lexique. De ce fait, je me bornerai dans ce qui suit à examiner plus spécialement cet aspect de l'édition, d'autant plus que ce roman arthurien est très peu utilisé dans les ouvrages de lexicologie/-graphie bien que le glossaire de l'édition A. L. soit déjà large et comporte de nombreux mots aujourd'hui désuets ou

Bien sûr *ça jus* est de très loin le plus courant mais on trouve exceptionnellement *çajus*; G. Roques m'a aimablement fourni les attestations suivantes: EneasS² 2885, 2894 (mais *ça jus* ds EneasS¹); BestGuillR 789; MonstresH 771; DeschMiroirMar 2760.

rares tels que les substantifs *anemielle* "lame d'épée", *darde*, fém. de *dart*, *hatiplat* "coup, horion" et *tiris* "action de tirer" qui méritent en effet pleinement d'y figurer. Un rapide tour des dictionnaires met effectivement ce constat en évidence.

Le *Dictionnaire* de Godefroy commencé en 1879, c'est-à-dire seize ans avant la parution du premier volume de cette édition, et achevé trois après la fin du dernier volume, n'enregistre que quatre citations de l'œuvre, toutes – comme on s'y attend – à partir du t.9 (*roide*, *nos*, *ragouster* et *desmonter*), si l'on s'en tient aux données fournies sous la rubrique «FROISS., Meliador» par la *Bibliographie Godefroy* en ligne sur le site de l'ATILF³.

Le plus récent TL, dont le premier fascicule a été publié en 1915, renvoie régulièrement à *Méliador*, mais seulement à partir de la notice *islel* où cette œuvre est citée pour la première fois.

Le DMF, quant à lui, cite régulièrement le *Méliador* puisque cinquante-et-une entrées différentes fournissent des attestations provenant de ce texte et quatre-vingt-seize remarques locales et sept remarques globales réfèrent au texte. Mais dans ces remarques – dont la source est généralement le glossaire d'A. L. – l'information se limite au seul référencement au texte⁴, si bien que le DMF comporte des acceptions ou des emplois dépourvus de citation (*contourner* IB1 au fig.; *diseur* "juge, arbitre") ou insuffisamment illustrés (*parçon* "morceau chanté, chant, chanson"; *rider*² "naviguer, voguer"), ce qui est regrettable pour la bonne compréhension du texte. En effet, le lecteur ne peut appréhender la justesse de la définition proposée que par l'intermédiaire de la citation. Dans le cas de l'article *enjeun* du DMF par exemple, l'emploi figuré de la locution *en cœur enjeun* "de cœur léger, pur" gagnerait à être complété par la citation correspondante, car si le lecteur se reporte au glossaire de l'édition A. L. qui est probablement la source du dictionnaire, il s'étonnera de trouver sous *enjun*, en référence à cette attestation, la glose "à jeun". La présence de la citation lèverait tout doute et conforterait l'exactitude de la définition, comme l'a fait le DEAF⁵.

L'abondance des renvois que fait le DMF au *Méliador* nous permet d'entrevoir à quel point ce texte constitue, pour les XIV^e et XV^e siècles, une véritable mine lexicale. Et en effet, N. B.-M. souligne que «le texte présente des termes et surtout de nombreuses locutions nouvellement forgés dans la seconde moitié du XIV^e siècle» [146], si bien qu'elle enregistre [153-57] 180 mots et locutions dont *Melyador* est le premier témoin.

Or, s'il est vrai que le DMF enregistre déjà de ce texte, grâce à la fois au glossaire de l'ancienne édition qu'il a dépouillé et aux dépouillements du TL, des mots ou acceptions rares (enaceré) ou régionaux du Nord et Nord-Est (estainne "solide, résistant (d'une personne)", sous estain²), des néologismes lexicaux (nervure), formels (jeuelier, sous joaillier), sémantiques (adrece "droit, justice", sous adresse; assens "contrée, région";

³ BbgGdf: Bibliographie Godefroy, http://www.atilf.fr/BbgGdf, ATILF - CNRS & Université de Lorraine.

⁴ C'est-à-dire: «FROISS., Meliad. L, 1373-1388», + numéro de page, + gloss., si la source est le glossaire d'A. L.

DEAF J 356, s.v. *enjeün*: «emploi méton. "qui est léger et non alourdi (dit du cœur, siège des sensations)"». Voir aussi N. B.-M., p. 162-163: «*enjun* "qui est *léger* et non alourdi": *en coer enjun* "le cœur léger, l'esprit libre (de toute préoccupation)"».

enfourciés⁶ "solide sur ses jambes", sous enfourcher), constructionnels (estre) ensengniés de qqc. "avoir pour blason telle chose", sous enseigner) ou grammaticaux ((soi) afrener de + inf. sous afreiner; (soi) aconsievir "se frapper, s'atteindre (au moyen d'armes))", sous aconsuivre), etc.), les nouvelles données lexicales minutieusement commentées des pages 141 à 176 et les matériaux contenus dans le glossaire permettront d'enrichir ou de compléter significativement le DMF.

Cet enrichissement concerne:

- la nomenclature (amparliere "intermédiaire" [au sens de médiatrice], le DMF, sous emparlier n'atteste que le subst. masc. correspondant; femininement "à la manière des femmes, avec une sensibilité féminine", tous deux absents du FEW)
- les néologismes sémantiques (radrecié "encouragé", sous radresser; infortuné "privé de fortune"⁸), constructionnels (environ ce contour "dans les environs", sous contour¹) ou formels (awen < HŌC ANNO, sous oan)
- les attestations supplémentaires pour des emplois rares (beubencierement sous bobancierement), ou l'aspect régional des lexies du Nord et Nord-Est (atarge [sans nulle —] "sans délai, sans retard", sous attarge; antises "exercices" [au sens de pratique d'armes], sous hantise).

Mais l'exploitation du glossaire permet également d'apporter quelques corrections ou améliorations au DMF, ainsi sous *gale* la définition "bonne humeur, joie" des deux attestations tirées de *Meliador* est-elle à supprimer: toutes deux sont à classer sous IA et la seconde mériterait la création d'une nouvelle locution *estre en ses gales* "se réjouir"; sous *drap* le sens de "vassal à son service" semble préférable à celui de "homme qui porte la livrée de qqn" que le DMF emprunte à A. L. pour rendre compte de la locution *homme des draps de qqn*.

Quelques observations à propos du glossaire:

- d'une façon générale, en ce qui concerne les entrées, on y trouve des renvois de formes secondaires « difficiles » [1627] vers une entrée principale lemmatisée. C'est le cas de raie, reussiés (auquel il faudrait ajouter l'attestation au vers 26 464), reuissent et reut qui renvoient vers ravoir, mais, pour une raison que j'ignore (de place peut-être), N. B.-M. n'a pas jugé utile de faire des renvois pour ra (ind. prés. 3), rarés (ind. fut. 5), raverés (ind. fut. 5), rarai (ind. fut. 1) et reuist (subj. imparf. 3) tous regroupés sous ravoir et qui ne présentent pas un caractère moins difficile
- on peut regretter le manque d'harmonisation dans la définition des entrées alemelle,
 s.f., lame, fer de lance et anemielles, s. f. pl., pointes des lances
- l'entrée «[ireer]» (ce verbe n'existe pas) est à corriger en «irer», s'agissant d'un participe passé féminin singulier, comme esleecier, tr. auquel ce verbe est coordonné (Il ne m'a [Hermondine] point esleecie, / mais iree)
- de même, et eu égard à la rime avec dedentrainnes "intérieures, internes", «foraines,
 s. f. pl., les manifestations extérieures de sa douleur» est manifestement une faute

⁶ Signalé comme hapax sémantique dans N. B.-M., p. 162.

⁷ TLF: 1^{re} attest. 1832.

Le DEAF I, 259, s.v. *infortune*, n'atteste que le part. passé subst. "celui qui est privé de fortune" depuis 1370, OresmeEthM IX 15 p. 490, 491.

- pour foraines, adj. f. pl. "extérieures, externes" (il voient bien les [sous-entendu douleurs] foraines)
- sous bouge la définition "petite pièce, petit cabinet où l'on peut entreposer des armes" modifie avec une définition trop contextuelle la définition "chambrette, réduit" d'A.
 L., mais le sens courant "coffre de voyage" s'applique parfaitement ici, sans qu'il soit nécessaire de créer un sens nouveau
- sous gonne, comme le souligne déjà le DEAF (G, 986, s.v. gone) à propos d'autres attestations, le sens général de "tunique ou casaque" serait préférable à celui plus restrictif que donnent la plupart des glossaires, à savoir ici "longue cotte portée pardessus l'armure"
- le caractère régional de *enventurer* et *enventureus* [141] me paraît hasardeux, car, même si «la nasalisation de *a* initial par assimilation régressive » est «un phénomène connu en picard » [80], les seules attestations que je connaisse du verbe et de l'adjectif se trouvent chez Froissart et le substantif correspondant *enventure*, hormis chez Froissart, est attesté par ailleurs uniquement par le bayeusain Alain Chartier (*L. Esp.*, ca 1429-1430, 21 et MART. D'AUV., *Arrêts Am.* R., ca 1460-1466, 96; mais ces attestations ne nous renseignent que sur les copistes)
- de même, faut-il voir en grigne et hateriel [141] des régionalismes du Nord et du Nord-Est, ces substantifs ayant une répartition géographique plus large (cf. le DMF et sa base de données ainsi que les sources citées dans le DMF)? Il semblerait que dans les deux cas l'éditrice voulait plutôt parler de graphies caractéristiques du Nord et du Nord-Est, mais cette hypothèse ne convient qu'à hateriel que le DEAF (H, 275, s.v. haterel) analyse comme un picardisme, mais pas à la forme grigne
- en revanche, [apuignier] mériterait d'être classé sous « Régionalismes du Nord et du Nord-Est » [141sq.] v. DMF.

Indépendamment de ces remarques de détail, on peut féliciter N. Bragantini-Maillard pour cette édition qui donne entière satisfaction et répond complètement aux exigences modernes de l'édition de textes médiévaux. L'ensemble est réalisé avec beaucoup de soin et les commentaires philologiques sont particulièrement éclairants ; le DMF pourra donc l'utiliser avec confiance. C'est aussi désormais l'édition de référence pour le *Melyador*, dernier avatar grandiose du roman arthurien en vers.

Béatrice STUMPF

Jean d'Abondance, *Le Gouvert d'Humanité*, édition critique par Xavier LEROUX, Paris, Champion (Presses universitaires de la Faculté des lettres de Toulon, Babeliana 13), 2011, 291 pages.

Il s'agit d'une édition utile et très bien réalisée. Son auteur a affronté toutes les difficultés avec courage et un grand succès; on notera en particulier son excellente information bibliographique. L'introduction et les notes sont très sérieuses, mais elles auraient pu être plus succinctes. L'étude linguistique est étendue et bien faite, et se termine par un bon examen des traits servant à la localisation, auquel manque cependant une conclusion. L'éditeur a aussi donné une intéressante étude de la versification, beaucoup plus étendue qu'on n'en a l'habitude. Enfin, il a prêté une grande attention à l'usage de la ponctuation, qui est en principe conservé (mais voir plus bas).

La pièce éditée ici est conservée par un unique imprimé, qu'on date d'entre 1540 et 1548, et aurait été composée peu de temps avant l'impression; les nombreuses allusions à des débats théologiques avec les réformés donnent un *terminus a quo* sûr, mais imprécis. Elle est attribuée par l'imprimé à Jean d'Abondance, et sa paternité n'est pas mise en question.

L'introduction présente d'abord la pièce dans son contexte manuscrit et sa situation historique (la Contre-Réforme)¹; une «présentation du texte» discute ensuite de l'inscription de la pièce dans le genre de la moralité, présente les personnages et l'espace scénique et donne un résumé; elle est suivie d'une longue présentation littéraire [33-78]. L'«étude de la langue» [79-94] appelle peu de remarques:

- p. 80: les graphies -aige (pour représenter le descendant de -ATICU) n'attestent pas nécessairement (et en l'occurrence probablement pas) de «fermeture de [a] en [e]».
- p. 81: les marques flexionnelles (de cas sujet) que l'éditeur croit trouver dans les mots *Amours*, *loix* et *maintz* sont plus probablement des graphies propres à ces mots que des «vestiges de l'ancien français».

Dans l'étude de la versification, certaines catégories utilisées peuvent être contestées, comme «rimes approximatives» pour une catégorie qui contient [e]: [je], ou «assonances» pour l'association *signe*: *divine* ou *homme*: *sonne*; l'éditeur tend aussi à plus volontiers supposer une règle *ad hoc* d'élimination ou de maintien d'un [ə] qu'une erreur ponctuelle. Dans l'ensemble pourtant, on peut considérer comme acquise sa démonstration [101] selon laquelle, compte tenu de certaines facilités de versification, les vers faux sont très peu nombreux.

X. Leroux a traité avec un grand soin les signes de ponctuation présents dans l'imprimé, et doit en être remercié. Il donne une description de son fonctionnement [129-133], et conserve une grande partie de la ponctuation originelle dans son édition²; il signale aussi toute modification ou suppression d'un signe de ponctuation existant. Cependant, il ne précise pas que, si nous avons bien compris, toute ponctuation apparaissant sous la forme d'un point, d'une virgule, d'un point-virgule ou d'un point d'interrogation est un ajout dont il est responsable. Il aurait pu préciser, dans sa description, que la barre oblique marque dans certains cas un rejet.

Le système choisi par l'éditeur de signaler par des astérisques les passages discutés en note, est très commode, et il est rendu nécessaire par la grande étendue de celles-ci [205-242]. Les modifications apportées au texte (y compris, comme on vient de le voir, à la ponctuation) sont signalées par un appel de note, et une note de bas de page: là aussi, cette technique rend très commode la tâche du lecteur. Cependant, il aurait été utile d'ajouter quelques renvois à l'introduction: ainsi, le v. 386 est apparemment hypermètre,

On n'est pas bien sûr de comprendre ce qu'est le "luthérianisme genevois" [22].

Grâce à un intelligent système (dont M. Glessgen nous rappelle qu'il est utilisé dans les *Plus anciens documents linguistiques de la France*) qui conserve en concurrence la ponctuation originale (un certain nombre de signes indépendants et imprimés pour la plupart en caractères gras) et la ponctuation ajoutée.

mais il est bien expliqué à la p. 101 de l'introduction que le futur *meneront* repose sur une forme sous-jacente bissylabique (il entre dans une petite série, et on aurait aussi pu citer le parallèle que présente *donray* au v. 412).

Quelques remarques ponctuelles:

- La description donnée de l'usage du tréma dans l'alinéa «toilette du texte » est plutôt celle de l'imprimé (qui aura été fidèlement suivie) que de l'éditeur moderne, ou alors on ne comprendrait pas qu'en de nombreuses occasions les hiatus ne soient pas notés par ce moyen
- v. 144 (et 478): en aprés pourrait être édité en un mot
- v. 150: entretien "manière de vivre" semble être une nette première attestation; de toute façon, même la correction proposée en note ne donne pas un sens très satisfaisant
- v. 174-175: la répétition de ceans est probablement fautive, et aurait pu être signalée comme telle; d'autre part, on ne comprend pas la brusque apparition d'un imparfait dans Maintz ceans estoyt enlassé; le sens serait plus satisfaisant s'il s'agissait du présent du verbe ester, mais cette solution pose aussi quelques problèmes
- v. 325: le remplacement des deux points de l'imprimé par une virgule supprime une marque de structuration de l'énumération: après la liste de divers vins, séparés par des barres obliques ou la fin du vers, on passe à un autre type de plaisir («rosty / & bouly»), qui supporte la même subdivision; la correction au texte supprime la hiérarchisation, crée un texte un peu absurde («Ypocras, rosty / & bouly»), et empêche de comprendre la fonction de ce rare signe de ponctuation³
- v. 326: les points de suspension donnent l'impression fautive que la phrase est incomplète; là encore, il faut sans doute comprendre la valeur du signe de ponctuation plus en fonction de l'énonciation que de la syntaxe: le *punctus* ne marque pas la fin de la phrase mais l'introduction de la didascalie (et peut-être une marque de structuration très forte dans l'énumération)
- v. 495-97: Ne te fonde plus en ordure De ce monde qui si peu dure, Par paradis qui tousjours dure! Le passage est difficile à admettre. Il peut être mis en rapport avec un quatrain édité par Morawski⁴: Trop a la conscience dure Qui met son alme en ardure Et qui de cest mond(e) pour l'ordure Pert paradis qui toujours dure. Il y a probablement eu interférence (chez l'auteur ou l'imprimeur) avec les deux derniers vers de ce texte (ou d'un autre proche) et en particulier Par, qui pose ici le plus grave problème, rappelle Pert; le texte sensé est inatteignable

Que pourtant l'auteur a vue dans la note 3 de la page 131. Les cinq occurrences de ce signe semblent passibles d'une explication englobante.

Les Diz et proverbes des sages (Proverbes as philosophes). Publiés avec introduction, notes et tables par J. Morawski, Paris, Presses Universitaires de France, 1924, CCXXXVII; textes légèrement différents (et plus éloignés de celui qu'édite X. Leroux) cités en note. G. Roques nous signale deux autres variantes de cet énoncé moral, dans la Chronique de Jean de Stavelot, p. 390 (où il est donné pour une citation d'un texte préexistant) et dans un texte postérieur à 1536 cité dans la Revue de Gascogne 32 (1891), p. 347. Elles achèvent de démontrer qu'il était suffisamment connu pour être présent à l'esprit de l'auteur du passage.

 Au v. 840, la correction (couvert pour ouvert) entraîne une hypermétrie très voyante, et contredit ainsi les conclusions atteintes dans l'introduction (le mètre est assez régulier); mais malgré cela, la phrase intègre mal le v. 842 (Leur visaige couvert De bon verdet verd, Cela leur asseure.).

Le glossaire renvoie bien aux notes (par des astérisques), ce qui est très utile, mais aurait pu renvoyer aussi aux mots traités (parfois très au long) dans l'introduction; on apprécie aussi que des formes corrigées y soient relevées, et signalées comme telles (ainsi *rondettes*, v. 56). Il est orné d'utiles renvois au FEW et au DMF. Les gloses (en l'absence, malheureusement, de véritables définitions) en sont soignées. Nous proposons quelques remarques ci-dessous:

- Grand chiere est traduit "Amusons-nous!", ce qui semble contradictoire avec le reste du vers (Que nul motz ne sonne!). On peut hésiter entre deux traductions: 1° "faites bon visage!" (où la valeur exclamative ne serait actualisée qu'en contexte): les deux parties du vers donneraient deux ordres complémentaires (et cohérents) pour préparer au mieux la séduction d'Humanité en mettant fin au discours de Luxure; 2° "soyons contents!" (ou "tout va bien!"): l'exclamation serait reliée directement au vers suivant (Voicy Temptation venir. Temptation étant accompagnée d'Humanité) et justifiée par lui, Que nul motz ne sonne resterait isolé, mais la consigne est urgente
- aj. cerbericque, v. 121: le mot est mal représenté dans la lexicographie courante
- aj. contenter v. pron. "être satisfait de quelqu'un", v. 760: le lecteur pourrait être gêné par un sens différent de celui du français moderne
- aj. credit "considération dont jouit quelqu'un", v. 245
- aj. metre qn a la fange "le précipiter dans le péché", v. 189, la locution est mal connue de la lexicographie; l'attestation pourrait fournir un argument pour déterminer si le sens "souillure" de fange est seulement figuré (cf. DMF 2012)
- on peut noter que *harpe*, v. 278, ne provoque pas de hiatus à gauche
- aj. jazer, v. 131: l'attestation est assez précoce
- lors ou loc. conj. est peut-être présent dans le texte (cf. la note au v. 389), et aurait dû être relevé au glossaire
- *mettre table* "mettre sur la table", v. 1267': la locution est inconnue de la lexicographie courante
- nicque, v. 126, n'est pas défini
- aj. puree "vin", v. 321: le lecteur pourrait être gêné par un sens différent de celui du français moderne
- reduyre a qn, v. 751, est compris "revenir auprès de quelqu'un"; le sens est absent du DMF et du FEW, et l'interprétation du vers nous paraît très douteuse
- aj. satisfaction, v. 1254, qui est aussi le nom d'une allégorie au v. 1239; l'éditeur n'a fait figurer les noms de personnifications allégoriques ni dans l'index des noms propres ni dans le glossaire
- l'éditeur attribue à si, subst., le sens "péché, vice", qui est au moins neuf, et peutêtre problématique; les attestations connues du substantif apparaissent presque seulement en collocation avec sans ou nul, et ont donc le sens "défaut, considéré par rapport à une perfection sinon complète" et non "défaut considéré absolument".

Les deux occurrences du v. 1351 (Vins de Beaune, d'Arboys sans cy) et du v. 1702 (Si parfaict n'est qui n'aye un si) rentrent bien, de ce point de vue, dans la série des attestations connues du DMF, par exemple, même si la seconde attribue un statut un peu plus indépendant au nom. Au v. 1551, en revanche, l'emploi est beaucoup moins habituel: Je luy bailleray ung tel si rappelle des formules comme "frapper" par tel si que "de telle manière que", et pourrait reposer sur une interprétation individuelle (ou au moins originale) de si dans cette locution; il faudrait alors comprendre "coup, acte qui porte à quelqu'un un dommage". Enfin, au v. 838, Sans crier mercy Je leur laisse ung si Et beau peché verd, l'emploi semble vraiment très isolé; le passage, d'ailleurs, est corrompu, et l'éditeur a dû corriger (il l'a d'ailleurs fait de manière sûre) les vers 837 et 839, et on a déjà vu que la suite immédiate est de compréhension au moins difficile. On pourrait néanmoins le comprendre comme lié au sens attesté au v. 1551: "dommage, conséquence d'une attaque hostile".

- aj. subvertir "troubler", v. 451: le lecteur pourrait être gêné par un sens différent de celui du français moderne
- aj. traiter "donner à manger", v. 297: l'attestation est assez précoce
- *triumpher*: on peut noter que l'élément *trium* est une fois dissyllabique (884) et deux fois monosyllabique (244 et 267).

Le volume se termine par des index des œuvres et des noms de personnes (citées dans le paratexte). On ne peut que féliciter M. X. Leroux de n'avoir pas reculé devant le lourd devoir de donner une description aussi complète que possible du texte qu'il éditait, et de son succès dans cette tâche.

Yan GREUB

On me permettra d'ajouter un petit commentaire, pour ce qui concerne les régionalismes qui sont l'objet d'un relevé soigneux et d'un commentaire très attentif [88-94]:

[89], la forme *mourit* pour *mourut*, que «laisse supposer» la rime (ou l'assonance) avec *David*, est aussi connue, comme le dit Xavier Leroux [= XL], en domaine d'oïl. Plus généralement, les formes des types *mourit*, *mourirent*, *mourist*, etc. pour *mourut*, *moururent*, *mourust* s'y rencontrent même assez souvent. En ce qui concerne leur répartition régionale, la carte de DeesAtlas, malgré le très petit nombre des attestations sur lesquelles elle se fonde¹, reflète assez bien ma propre documentation: en gros c'est une forme qu'on peut trouver dans une large bande centrale de l'Ouest à la Franche-Comté, avec quelques débordements en Champagne et Basse-Normandie, ce qui est un cas fréquent pour une forme bien implantée en francoprovençal et en occitan. L'aire que propose Pope (citée [89]) est nettement moins convaincante.

On n'oubliera pas de citer les inventaires de RisopIr 35-36 et, pour l'anglo-normand, de TanquereyVerbe 595-6. Le DMF reste très en deçà; il n'en cite qu'une seule attestation, mourit (Reg. crim. Chât., I, 1389/92, 243), à laquelle DMFDoc permet d'en ajouter deux: Si avint que li roys Numa mourit (Pierre Bersuire, Les Décades de Titus Livius I,1, ca 1354/59, 34, 22.1); affin que lez mauvaiz cependant mourissent en chetifvoison (Alain Chartier, Le Livre de l'Espérance, ca 1429/30, 77). C'est la faible représentativité de son corpus qui est ici en cause.

[89sq.], les cas de gouvert et enfert sont tout différents:

- gouvert est un mot régional (d'ailleurs dûment commenté [91]), que le DMF vient d'enregistrer dans un supplément; il est aussi attesté, ce que ne dit pas le DMF, ds le Prisonn. desconf. C. (ca 1488/89, 27/827), ce qui donnerait une indication pour localiser le texte, ce que ne fait pas encore la bibliographie du DMF;
- enfert, que le DMF ne connaît pas, est une graphie régionale qui se lit déjà au 14°s. ds OvMorB (15, 5129 et 5288); mais surtout au 15°s. ds Myst. St Bern. Menth. L. (ca 1450, Savoie, 44/941 [: Jupiter], 131/2972); Pass. Autun Biard F. (1470/71, Bourgogne, 138/1868); Myst. st Sébast. M., (ca 1450–1500, région lyonnaise, 4/72, 63/1411 [: Luxifer], 300/6628); Pass. Semur D.M. (ca 1420 [1488], Bourgogne, 2/67, 20/760, etc.), qui a aussi anfert (11/423, 146/5222, 242/8605, 243/8655); JAntOtiaP 438 (ms. fin 15°s., traits Savoie-Lyon-Dauphiné, cf. éd. cit. 93²); ms. de Berne (Coll. Steiger-Mai, 15°s., ds JRESL 7, 1866, 404); TroisDoms (1509, Romans, 35/727, 77/1469, etc.); et aussi dans des comptes de metteurs en scène: en 1482, à Langres (ds Cahiers Haut-Marnais, t. 6, p. 170); en 1489, à Montbéliard (ds Mémoires de la Société d'émulation de Montbéliard, 2° s. 2° vol., 1867, p. 243).
- [90], pour l'absence de h initial, on ajoutera le cas de harpe dans le vers 278: Se je ne sçay jouer de la harpe, Je veulx hardiment qu'on me tonde. Ici, l'auteur joue sur l'ambigüité entre harpe et arpe "griffe", mot tout particulièrement occitan et francoprovençal (v. FEW 4, 385b). C'est une double première attestation: première attestation de (h)arpe "griffe" (avec h- purement graphique, puisqu'on scande l'harpe); et première attestation de jouer de la harpe "voler" (dep. 1634 ds FEW 16, 172b)³. L'explication d'Oudin: «Jouer de la harpe, desrober, parce qu'en jouant de la harpe on a les mains crochues» est peu convaincante; l'expression vient probablement des régions qui connaissent arpa "griffe".
- [90] *acquiter* "acquérir" est convaincant, d'autant plus que ce que le FEW 24, 111a donne comme apr. *aquistar* est tiré de MystSPonsG (fin 15° s., Embrunais), ce qui restreint considérablement l'aire du mot dans le temps et l'espace.
- [90sq.] ainsi qu'ainsi "d'une manière ou d'une autre" est plus incertain. D'abord, AnglureB 93-96/321, ne constitue nullement un obstacle, car ce n'est pas la locution; dans nous affermerent les seigneurs Freres ainsi que ainsi florist elle, le que dépend d'affermerent et les deux ainsi renforcent chacun un des deux verbes. Pour la bibliographie sur le tour en question, on verra LengertAmiel 41. Mais la présence dans une farce (ainsi qu'ensi ou autrement TissierFarces 42, 185), farce que Greub-Farces 308sq. localise «dans l'Ouest, sans doute Normandie, et probablement Seine-Maritime », avec des arguments valables, mais sans tenir compte de cette expression, laisse perplexe. Peut-être ainsi qu'ainsi était-il plus largement répandu (par exemple «pour le contraindre ainsi qu'ainsi de faire honteusement sa retraitte » dans Mémoires de Martin et Guillaume Du Bellay, éd. V.-L. Bourrilly et F. Vindry, t. 4, p. 223).

² Mais l'explication par l'évolution -rn vers -rt que propose XL est préférable.

Avant 1634, on a Vous prenez grand plaisir que vos mains fredonent à la harpe Cholières (Grenoble, 1587) ds Hu 4, 447b; Riffe, raffe qui pot, que cade un asarpe E jogue ab lous cinc dits, coum om dits, de la harpe (1610, Lou Gentilome Gascoun) ds Poésies de Guillaume Ader, publiées par A. Vignaux et A. Jeanroy, p. 62/926.

- [92], procure, le sens d'"office de procureur général" n'est qu'ancien gascon (1473 et 1485, CConsRisclePC ds LevySW 6, 574b), ce qui nous éloigne bien du francoprovençal.
- [92], tourner "retourner (d'où l'on vient)", les attestations du DMF appuient en partie la proposition de localisation du mot, surtout si l'on en retire Atant tornat pour retraire ses gens (Jean d'Outrem., Myr. histors G., a.1400, 99), qui ne signifie pas "retourner qq. part" mais bien "faire demi-tour".
- [92sq.], triumpher est problématique, d'autant que les sens régionaux relevés dans le FEW 13/2, 310a concernent la forme avec métathèse ou chute du i. Mais dans les deux exemples voisins des vv. 267 et 884, le groupe trium- est monosyllabique; ainsi triumpher pourrait y être une graphie cachant un régional trompher.
- [94], verdet on peut ajouter deux documents de Montpellier:

«Item sur chacun quintal de *verdet*, qui salhira hors de lad. ville [de Montpellier] et des forbors d'icelle, se lèvera quinze soulz et deux deniers tournois pour quintal» (1450, Lettre de Charles VII, ds Arch. mun. de Montpellier, série BB, pièce extraite du reg. manuel de Bertrandi, notaire du Consulat de l'an 1460, ds L. Guiraud, *Recherches et conclusions nouvelles sur le prétendu rôle de Jacques Cœur*, Paris, Picard, 1900, p. 123, cité aussi ds J. Baumel, *Histoire d'une seigneurie du Midi de la France* ..., Montpellier, Causse et Cie, 1969, p. 202)

«sur chascun quintal de *verdet* qui sera mené hors de laditte ville [de Montpellier] et des faulxbourgs d'icelle, quinze solz dix deniers tournois » (1462, Ordonnance de Louis XI, ds Ordonnances des rois de France de la troisième race..., Quinzième volume, éd. par M. le comte de Pastoret, p. 490)

Ces textes pourraient éclairer une localisation des exemples de Chauliac (pour lequel il faudrait choisir entre 1370 (TLF) et 1534 (Hu), v. aussi DMF et DEAFBbg; j'ai esquissé une localisation du texte ici 69, 2005, 584) et de Rabelais (mais noter que le mot n'apparaît, semble-t-il, que dans l'éd. de 1542 de Pantagruel).

- Aux régionalismes relevés par XL on pourrait ajouter *falebourde*, qui pourrait être régional, au moins à l'origine: *fallebourde* 1544 (Lyon, M. Scève, *Delie*, 137 ds Hug. v. MélGam² 81); *falibourdes* 1587, (Grenoble, Cholières ds Hu); *failibourda* 1er quart du 18e s. (Dauphiné, v. FEW 1, 441a); cf. encore: *Mais eyt assez parla de celes falibourdes* (1741, Grenoble, *Grenoblo inondo*, poème d'Antoine Reinier, ds J. Pilot de Thorey, *Grenoble inondé*, 2e édition ... p. 103). On interpréterait l'exemple de Jean Antoine de Baïf ds Hu (datable d'env. 1570) comme une première extension géographique.
- On ajoutera surtout, à propos de *Point ne fault que* le temps te dure. *Se* ma vie *est aspre et dure Tout en gré prendre te convient* 1259/60, *ma vie*, qui n'est pas de VITA, mais bien de VIA (FEW 14, 371a) et signifie "le chemin que je te propose", résultat sur lequel j'aurai l'occasion de revenir⁴.
- Point ne fault que le temps te dure, pourrait être régionalement marqué. Le DMF (durer) n'en a qu'un exemple (région lyonnaise): Le temps m'en dure "Je trouve le temps

Pour l'instant on se contentera de DMF (*voie*): « *Tirer voie*. "S'en aller": Sus doncques! tiron voye (Myst. Viel test. R., t.1, *ca* 1450, 325). Allon tost, tiron vie! (Myst. Viel test. R., t.3, *ca* 1450, 10). Rem. Pour la forme *vie*, cf. FEW XIV, 371a, b, 377a, b.»

long, je m'inquiète": Helas! que Sebastient demeure. Le tenps m'en dure en verité (ca 1450/1500, Myst. St Sébast. M., 36). Pour ma part, j'en ai deux autres exemples antérieurs à Jean d'Abondance: Et toy aprés, quoy que le temps te dure (ca 1490/95, Saint-Gelais, Séj. honn. D., 290/63) et Eureuse suys, mais que ce temps me dure (Jean Marot, Deux Recueils, 219), qui nous entraîneraient vers le sud-ouest d'oïl et même du côté du Quercy, en ce qui concerne Jean Marot. L. Foulet (MélJeanroy 177) affirme: «Dans le Lyonnais on dit: «le temps me dure de quelqu'un». «Le temps me dure» est de l'excellent français. Racine écrit à Boileau: J'eus l'honneur de voir madame de Maintenon, avec qui je fus une bonne partie d'une après-dînée; et elle me témoigna même que ce temps-là ne lui avoit point duré». Cette distinction entre le temps me dure et le temps me dure de est peut-être illusoire. Il pourrait s'agir, sous la plume de Racine, de la reprise d'une expression même de Mme de Maintenon, petite fille de D'Aubigné, et dont la famille était implantée dans la région niortaise. Il y aurait là un clin d'œil de lettré parisien, relevant une expression populaire (et régionale) chez Mme de Maintenon.

Je l'ay eu bien tost atrappé 1566, la forme surcomposée, en proposition indépendante, pourrait bien être aussi un régionalisme. Dans les parlers modernes, elle est ainsi localisée par M. Cornu (Les Formes surcomposées en français, p. 178sq.): «...s'étend à tout le territoire franco-provençal, au domaine de la langue d'oc, dont il faut peut-être excepter l'extrême sud-ouest, et pousse des ramifications dans la zone sud du domaine de la langue d'oïl, à peu près jusqu'à la hauteur de la Loire et de la limite nord des départements de la Nièvre, de la Saône-et-Loire et du Doubs ».

Si nous quittons le terrain mouvant des régionalismes pour nous tourner vers les expressions, notons :

herité, ds avoyr le herité, dûment relevé au glossaire, sous la forme «avoyr le herité de qqch. obtenir qqch». Herité est un mot déjà rare en mfr. et qui semblait avoir complètement disparu en 1400⁵. En outre, la véritable expression dans le texte est avoir le herité de Paradis, qui a le même sens que obtenir l'heredité de Paradis 1454, ce qui ne transparaît pas non plus dans le glossaire. Les deux expressions sont des variations sur acquerre le haut heritaige 1672, où (haut) heritage a le sens très courant de «paradis» v. DMF (heritage B3c).

tu t'en pourrois mordre les doys 1219. C'est la première attestation de l'expression moderne (cf. FEW 6/3, 127b). Le DMF n'a qu'un ex. de mordre ses doigts (en signe de grande douleur): tel fois plorant, tel fois mordant ses dois par excés de son grief (1463/64, Chastell., Temple Boc. B., 3).

Terminons par un minuscule amendement au texte: il luy mect table du pein, d'eaue et d'herbes sans plus et a la hault bout luy mect la teste de mort (apr. 1267); la correction en a l'aultre bout est gratuite; on lira al hault bout «à la place d'honneur».

Gilles ROQUES

On utilisera avec précaution les deux attestations patoises à la fin de la section I du FEW 4, 412a: Puiss. *eretat* est tiré de Louis Rouquier, *Contes pounchuts...*, qui donne: *erétat* "hérédité, atavisme" et SeudreS est signalé comme mot du Berry par la source même du FEW.